air pays de la loire

assemblée générale - **30 juin 2015**

compte rendu

Nantes

air pays de la loire
www.airpl.org

La séance est ouverte à 9h15 par Eric Thouzeau (Région Pays de la Loire), Président d'Air Pays de la Loire.
Eric Thouzeau, accueille les membres de l'assemblée générale à l'Institut de Recherche et Sciences et Techniques de la Ville (IRSTV) et remercie Arnaud Poitou, Directeur de l'Ecole Centrale de Nantes, Hervé Andrieu, Directeur de l'IRSTV, et Patrice Mestayer membre du conseil d'administration.

Patrice Mestayer souhaite la bienvenue aux membres d'Air Pays de la Loire, et indique qu'en fin de matinée sera organisée au 1er étage une présentation de l'un des nouveaux plateaux techniques de l'RSTV le showroom équipé d'un mur tactile, support de représentation, de travail collaboratif et de diffusion des résultats scientifiques.

Eric Thouzeau poursuit en indiquant que la matinée sera consacrée à des exposés thématiques avec les interventions d'Air Pays de la Loire pour une présentation du bilan de la qualité de l'air, puis Xavier Métay, coordinateur de France Nature Environnement Pays de la Loire présentera les actions de sensibilisation et d'information que mène FNE dans le domaine de la qualité de l'air. La matinée s'achèvera avec les interventions de Gwendall Petit et de Patrice Mestayer sur les travaux de recherche appliquée mis en œuvre à l'IRSTV.

A l'issue du déjeuner pris en commun seront abordés dans l'après-midi les aspects institutionnels de l'association, ponctués d'une présentation du nouveau site internet www.airpl mis en ligne le 9 juin dernier.

Pour animer la matinée, Eric Thouzeau incite l'auditoire à débattre sur l'ensemble des exposés présentés.

matinée :

1. aspects techniques

bilan de la qualité de l'air en 2014

Réseau de surveillance

En 2014, le réseau de surveillance de la qualité de l'air était constitué de 31 sites répartis sur la région des Pays de la Loire, fournissant 70 mesures en continu.

Marion GUITER
(Air Pays de la Loire)

2014, une meilleure qualité de l'air

Globalement en 2014, la qualité de l'air a été bonne près de 80% du temps dans les grandes agglomérations de la région. Les indicateurs annuels baissent sur les sites de mesure de particules fines et de dioxyde d'azote par rapport à 2013. Pour l'ozone les niveaux de pointe sont en baisse et les moyennes annuelles restent stables. Les agglomérations des Pays de la Loire sont concernées par un mauvais indice 6 à 7 jours de l'année lors d'épisodes de pollution par les particules inférieures à 10 microns (PM10).

En 2014, 3 épisodes de pollution par les particules

- ***du 7 au 15 mars :*** en lien avec les activités agricoles et des conditions météorologiques peu dispersives. La fertilisation des sols agricoles émet de l'ammoniac gazeux qui réagit avec les oxydes d'azote issus d'autres activités (trafic automobile…) pour former des particules de nitrate d'ammonium ;
- ***du 24 au 25 septembre :*** élévation des niveaux de particules fines et du dioxyde de soufre en partie dues aux éruptions du volcan islandais Bárðarbunga ;
- ***du 30 décembre au 2 janvier :*** une quantité importante de particules très fines largement issues de la combustion de biomasse (chauffage bois, feux de jardin, feux agricoles…) pendant une période de vacances, propice aux feux d'agrément.

Situation par rapport aux seuils réglementaires

- ***ozone :*** comme les années précédentes l'objectif de qualité de 120 µg/m^3 a été dépassé sur toutes les stations de mesure d'ozone de la région. Les niveaux les plus élevés se sont concentrés au mois de juin, juillet, et septembre lors des journées les plus chaudes et ensoleillées.
- ***dioxyde d'azote :*** le seuil d'information de 200 µg/m^3 (moyenne horaire) pour le dioxyde d'azote a été atteint sur un site de trafic à Nantes, lors de travaux de voirie. Conformément à la réglementation, ce dépassement n'a pas conduit au déclenchement d'une procédure, les sites de trafic n'étant pas intégré à ce système.
- ***benzène :*** quel que soit le site de mesure, à Nantes ou Angers, l'objectif de qualité fixé à 2 µg/m^3 a été largement respecté.
- ***dioxyde de soufre :*** 1 seul dépassement du seuil d'information de 300 µg/m^3 en moyenne horaire a généré le déclenchement d'une procédure d'information en Basse-Loire contre 5 en 2013.

Alerte pollens ! et Pollinariums sentinelles

Un Pollinarium sentinelle® est un espace dans lequel sont réunies les principales espèces de plantes, arbustes et arbres sauvages de la région dont le pollen est allergisant. Ces pollinariums sont observés quotidiennement afin de détecter le début et la fin d'émission de pollens de chaque espèce afin d'alerter, les personnes allergiques et les professionnels de santé inscrites à l'*Alerte pollen* ! Sur le site dédié www.alertepollens.org le grand public a la possibilité de s'inscrire gratuitement à la lettre d'information Alerte pollens ! Chargé de la diffusion de ces données, Air Pays de la Loire a, durant l'année 2014, mis en place un système permettant d'optimiser la collecte des informations, leur stockage et leur diffusion. Pour consulter les résultats, un système de widget en temps réel est intégrable sur les sites internet des autres associations de surveillance de la qualité de l'air, à l'identique de celui d'Air Pays de la Loire. Ainsi lorsqu'un jardinier réalise une manipulation nécessitant de faire évoluer les codes couleur, la modification se fait automatiquement sur tous les sites et met à jour un tableau récapitulatif annuel des émissions de pollens. Actuellement cet outil, qui a nécessité la formation des jardiniers, est mis en place pour les pollinariums sentinelles opérationnels d'Angers, Laval, Nantes, Vannes et Quimper. Air Pays de la Loire diffuse la lettre d'information de ces 5 villes qui représentent plus de 4600 inscrits. De nouvelles villes seront intégrées progressivement à cet outil en fonction de la validation des Pollinariums par l'Association des Pollinariums Sentinelles de France (APSF).

Programme de suivi des odeurs en Basse-Loire

Air Pays de la Loire a lancé le 24 février dernier, à Donges son programme de suivi des odeurs en Basse-Loire. Cette rencontre a associé collectivités (Donges, Corsept, Paimboeuf), industriels (Total et YARA), associations et nez normands. La première étape, a consisté à former des nez bénévoles à la reconnaissance et la quantification des odeurs de la Basse-Loire à raison de deux sessions par semaine pendant 2 mois. Il y a actuellement 15 nez bénévoles, 2 nez Total et 4 nez Air Pays de la Loire. Depuis début mai, début de la campagne d'olfaction, et pour une durée d'un an, les nez bénévoles réalisent deux olfactions par jour. Ils notent leurs observations et les transmettent régulièrement à Air Pays de la Loire. En cas d'odeur particulièrement forte ou inhabituelle, ils peuvent également faire une olfaction spontanée, et contacter Air Pays de la Loire qui étudie la situation (type de note odorante, direction des vents…) et se rapproche de l'émetteur potentiel. Pendant cette période, les nez participeront également à des formations d'entretien.

Discussion *:*

Est-il envisagé, demande M. Racine (Mayenne Nature Environnement) de transposer ce programme à des installations de méthanisation ?

Cette campagne d'un an, indique Marion Guiter, va nous permettre d'acquérir un savoir-faire applicable éventuellement à une autre zone.

Comment avez-vous organisé l'appel à candidature demande Sophie Bringuy (Région Pays de la Loire) ?

Des prospectus, précise Marion Guiter, ont été déposés dans les commerces des communes concernées, des contacts ont également été pris avec les services des mairies, les associations locales de riverains. L'information a également été relayée par la presse locale.

Jean-Luc Bosque (association dongeoise des zones à risques et du PPRT), nez bénévole, témoigne de l'assiduité des participants aux 32 heures de formation les lundis et mardis entre 18 heures et 20 heures et de la motivation du groupe favorisée par une formation très intéressante. Il souligne l'implication de l'industriel dans la démarche. Des choses cependant restent à améliorer, notamment la pérennisation de la démarche.

Cette expérience a-t-elle modifiée votre rapport aux odeurs ? Cela a-t-il changé votre perception des choses, le fait de reconnaître les odeurs ? S'interroge Sophie Bringuy.

Plus d'attention explique Jean-Luc Bosque ; dès lors que nous percevons une odeur nous analysons son niveau d'intensité et sommes dans la capacité d'identifier des référents olfactifs.

Dans un premier temps, précise Michiel Van Raebroeckx (Total Raffinage France) il s'agit de former des nez bénévoles à la reconnaissance et la quantification des odeurs et d'établir une cartographie des sources olfactives sur les communes concernées. A l'intérieur de l'enceinte de Total, les professionnels ne sont pas les mieux placés pour identifier les référents olfactifs. Total, souligne Michiel Van Raebroeckx est moteur dans la démarche car cela va permettre de caractériser une problématique et d'arriver scientifiquement à trouver des solutions.

Des différences dans le spectre d'olfaction, ont-elles été constatées entre les nez demande Jacques Berruchon (Air Pur 85) ?

Marion Guiter indique que chacun apprend à reconnaître des niveaux d'odeurs en utilisant le même référentiel odorant avec la même échelle.

La question des odeurs, signale Eric Thouzeau, est une question liée à la qualité de l'air ; c'est au cours d'une assemblée générale en présence de membres des collèges des industriels, des associations, que cette question a été soulevée et a permis d'avancer. Cette qualité de membre insiste Eric Thouzeau, permet de décider d'actions en commun. L'édition 2014 du rapport annuel, s'accompagne cette année d'un « 4 pages » qui rend compte du bilan de la qualité de l'air.

Air Pays de la Loire aux prises avec la qualité de l'air intérieur de ses nouveaux locaux

Karine OGER
(Air Pays de la Loire)

Dans son projet d'aménagement, Air Pays de la Loire, accompagné du cabinet d'architecture TOPOS, a mis en œuvre une démarche exemplaire afin d'intégrer la thématique de la qualité de l'air intérieur et d'en faire la priorité.

Pour cela, l'ensemble des phases de la réalisation d'un projet de construction ont été considérées :

- **Phase Conception :** Air Pays de la Loire et TOPOS Architecture ont sélectionné pour les matériaux de finition directement en contact avec l'air intérieur et le mobilier (revêtements muraux, plafonds, revêtements de sol, colles, vernis,…), des produits présentant des émissions potentielles très faibles en formaldéhyde et en COV sur la base d'outils tels que les labels, les fiches de déclaration environnementales et sanitaires ou encore les rapports d'essais. Par exemple, pour le choix du revêtement de sol, la moquette et le sol PVC ont été écartés au profit du linoleum composé de matières naturelles. Une concertation avec le bureau d'études fluides a également été menée concernant la ventilation notamment pour le choix des débits de ventilation, l'asservissement par sondes CO_2.
- **Phase Chantier :** pour maintenir les efforts réalisés en conception et garantir les performances sanitaires du bâtiment, une sensibilisation des compagnons a été nécessaire pour comprendre les enjeux sanitaires du projet et intégrer des consignes liées à la bonne exécution des travaux (respect des matériaux préconisés, stockage et transformation des produits). Par ailleurs, tout au long du chantier, des mesures de la qualité de l'air intérieur ont été effectuées selon un protocole rigoureux, afin d'identifier les étapes polluantes et de mettre en œuvre des leviers d'actions. La phase chantier a de ce fait nécessité un suivi régulier et rigoureux avec les équipes.
- **Phase Exploitation :** des campagnes de mesures ont été réalisées à l'arrivée des salariés, puis de manière permanente avec un suivi en continu de certains paramètres de la qualité de l'air intérieur. Ainsi, à ce stade, l'objectif pour Air Pays de la Loire est d'optimiser le fonctionnement du bâtiment pour satisfaire le confort des salariés tout en rendant pérenne la performance du bâtiment vis-à-vis de la qualité de l'air intérieur. Un suivi des mesures à 6 mois permettra de rendre compte de la décroissance des émissions des matériaux et du bon usage du bâtiment au regard de la maintenance et de l'entretien.

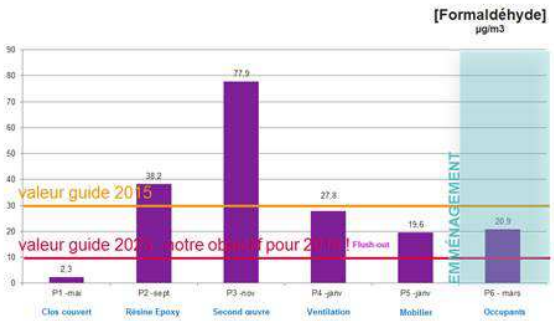

Concentration en formaldéhyde à différentes phases des travaux (en µg/m³)

Fort de cette expérience, Air Pays de la Loire retient 3 étapes majeures pour la bonne prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans des projets de construction :

- les CCTP : la description précise des matériaux à utiliser dans les documents de marchés (CCTP) ;
- le chantier : l'échange régulier avec les compagnons et le contrôle en permanence du chantier et notamment de la mise en œuvre des matériaux ;
- l'usage des locaux : l'ajustement en continu des équipements pour le confort du personnel et la pérennité de la performance du bâtiment.

Au-delà des mesures, le conseil et le suivi sont des éléments clés pour la réussite des projets Air Intérieur pour lesquels Air Pays de la Loire peut apporter son expertise.

Discussion :

De cette opération, souligne Thomas Bonnier (Topos architecture) ce que je retiens c'est que le monde du bâtiment évolue et qu'il peut évoluer grâce à une maîtrise d'ouvrage très impliquée. L'architecture a beaucoup progressé ces dernières années avec la réglementation thermique et environnementale en particulier sous l'angle de la performance énergétique. Aujourd'hui les préoccupations environnementales glissent autour des questions de santé et de confort. Ce travail réalisé par Air Pays de la Loire sur la qualité de l'air intérieur en est l'illustration. Si on compare l'apport de la réglementation thermique 2012 sur le bâtiment, notamment, en matière de performance énergétique on peut imaginer ce que la règlementation va apporter en 2023. Avec le contexte économique actuel ces préoccupations environnementales ne sont pas toujours prioritaires. Toutefois, le coût d'un matériau sain n'est pas toujours plus élevé qu'un matériau classique. Si la réflexion est nécessaire, la formation des compagnons l'est également. Fort de cette expérience de maîtrise et de suivi de la qualité de l'air intérieur réalisée pour l'aménagement de ses propres locaux, Air Pays de la Loire est en mesure de la promouvoir en proposant des missions d'accompagnement auprès de maîtres d'ouvrage.

Claude Bord (UDPN 44) souligne le travail remarquable réalisé par Air Pays de la Loire, et souhaite savoir si l'association entretien des coopérations avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

En 2009-2010, Air Pays de la Loire, signale Karine Oger, a participé, avec l'appui technique du CSTB, à une campagne nationale dans 15 établissements de la région (écoles et crèches) en mesurant le formaldéhyde, le benzène et les paramètres de confort.

Suite à une observation de Gérard Aubron (Région Pays de la Loire) concernant l'attention portée par les entreprises au cahier des clauses techniques particulières, Luc Lavrilleux précise qu'avec la DREAL et CEREMA une réflexion est en cours actuellement pour sensibiliser les professionnels dans le domaine de la qualité de l'air intérieur.

Sur la base de cette opération exemplaire, par le soin pris tout au long du chantier et la qualité des mesures effectuées, Patrice Mestayer (IRSTV-ECN-CNRS) demande si il a été-envisagé une contribution à l'observatoire de la qualité de l'air intérieur ?

En 2014, Air Pays de la Loire, indique Karine OGER, a été retenu pour participer à la campagne nationale écoles de l'observatoire de la qualité de l'air intérieur. Dix-neuf écoles maternelles et élémentaires volontaires de Loire-Atlantique ont ainsi fait l'objet d'instrumentation dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur l'exposition des enfants aux polluants et aux paramètres d'ambiance thermique, visuelle et acoustique.

Compte tenu de cette expérience, il est envisageable de réaliser un document sur le sujet, propose Luc Lavrilleux, pour décrire cette expérience et l'utiliser comme conseil.

FNE : sensibilisation et plaidoyer pour un air sain

Xavier METAY
(FNE Pays de Loire)

Présentation de FNE Pays de la Loire :

FNE Pays de la Loire est la fédération régionale qui rassemble les associations de protection de la nature et de l'environnement liées au mouvement associatif France Nature Environnement. En 2015, cela représente un mouvement associatif fort de 70 associations locales et de plus de 9 000 adhérents individuels en Pays de la Loire.

FNE Pays de la Loire est membre d'Air Pays de la Loire depuis 2012 et siège au Conseil d'administration d'Air Pays de la Loire depuis 2014.

L'action de FNE au niveau européen, national, régional voire départemental :

FNE agit au niveau national, européen mais aussi local pour sensibiliser le grand public et faire réagir les pouvoirs publics. France Nature Environnement et son mouvement associatif mènent des campagnes de sensibilisation et d'information sur la qualité de l'air.

FNE mène des actions pour alerter l'opinion sur le sujet de la qualité de l'air. Par exemple, en novembre 2013, pour mettre en évidence la pollution de l'air, France Nature Environnement a installé **un cube immaculé sur le toit d'un immeuble parisien**. Une semaine plus tard, en se déposant, les polluants présents dans l'air ont rendu lisible le message : "**irrespirable**".

Pour voir la vidéo de cette action et en savoir plus :
http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/sante--environnement/rendez-moi-mon-air/le-cube.html

Pour voir les vidéos sur la qualité de l'air en ville et à la campagne :
http://youtu.be/nuf9l38k2_8

http://youtu.be/mjn5lo_PNOU

Des **actions sont menées par des fédérations régionales** de FNE, nous pouvons citer en exemple l'action menée par FNE Midi-Pyrénées en 2014 avec l'organisation d'un **colloque** sur le thème de la qualité de l'air et l'interpellation des candidats aux élections régionales à ce sujet-là.

Nous pouvons aussi citer l'action réalisée début 2015 par l'association Mirabel - Lorraine Nature Environnement : à Metz, **des « clean-tags »** (graffitis propres via l'utilisation d'eau sous haute pression) **apposés le long des voies de circulation, ont cherché à alerter les automobilistes sur le danger qui nous menace**. Cette action a été soutenue par la SNCF, la ville de Metz, la DREAL de Lorraine et FNE.

FNE Pays de la Loire n'est pas en reste et a déjà réalisé plusieurs actions :
- rédaction d'articles sur le sujet sur notre site Internet,
- un dossier sur le sujet dans notre revue trimestrielle de l'hiver 2014,
- reprise des alertes lancées par Air Pays de la Loire via notre compte Facebook et bientôt sur notre site Internet.

Au second semestre 2015, FNE Pays de la Loire va mener des actions de sensibilisation du grand public avec la tenue de stand en différents lieux de la région.

A noter aussi l'implication de certaines de nos fédérations départementales sur ce sujet depuis de longues années, en particulier Sarthe Nature Environnement qui mène régulièrement des actions de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur.

Discussion :

Eric Thouzeau fait part aux membres d'une rencontre récente entre Air Pays de la Loire et 2 représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture ; dans ce cadre il cède la parole à Laurent Lelore, représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Suite à notre rencontre de la semaine dernière, il m'a semblé intéressant de participer à cette assemblée générale dans la mesure où le secteur agricole est concerné par la pollution par les particules. En 2012, la chambre d'agriculture régionale a conduit une étude sur les gaz à effet de serre des bovins, en 2013 elle a organisée avec l'Ademe un forum sur l'air ; à ce titre Air Pays de la Loire est intervenu pour présenter ses missions. A travers ces différentes actions la chambre régionale d'agriculture est engagée et concernée. A l'ordre du jour du bureau de septembre il est prévu d'examiner l'adhésion de la Chambre Régionale d'Agriculture à Air Pays de la Loire. Cette adhésion pourrait constituer le moyen de poursuivre une collaboration et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. La Chambre Régionale d'Agriculture doit également conduire un travail sur les phytosanitaires ; il nous parait essentiel qu'Air Pays de la Loire soit également associé à cette thématique.

---

collecter, structurer et représenter l'information géographique pour la ville : le cas de l'IRSTV et son infrastructure CartoPOLIS

Gwendall PETIT
(ECN - IRSTV)

Cette intervention a pour objectif de présenter, à travers un retour d'expérience de l'IRSTV, les concepts et les méthodes à mobiliser pour collecter, structurer et représenter l'information géographique dans un contexte de recherche sur la ville. Le concept fort était ici celui de l'Infrastructure de Données Spatiales (IDS). Celui-ci s'inscrit dans un contexte réglementaire (Directive européenne INSPIRE) incitatif de diffusion des données à caractère environnemental pour les acteurs publics. L'exposé a permis de mettre en lumière les questions méthodologiques et d'architecture informatique et logicielle inhérentes à ce type de plate-forme. L'exemple a été donné avec l'IDS de l'IRSTV nommée CartoPOLIS (www.cartopolis.org). Enfin, un parallèle a été fait avec le projet GeoPAL'Air d'Air Pays de la Loire qui vise à mettre en œuvre une infrastructure similaire pour la qualité de l'air de la région.

Discussion :

Comment est réalisée la validation des données déposées sur ce dispositif ? ; existe-il une structure de contrôle, interroge Claude Bord (UDPN 44) ?
Chaque équipe qui produit ses données décide elle-même de ce qu'elle met à disposition sur ce dispositif explique Gwendall Petit.
Dans une première phase, Air Pays de la Loire va utiliser cette plate-forme, indique Luc Lavrilleux, pour consolider notre représentation de la pollution de l'air. La 2nde phase sera consacrée à la production. Par ce fonctionnement Air Pays de la Loire s'inscrit dans le mouvement actuel d'ouverture des données au-delà même de l'obligation de mettre à la disposition de toutes nos données à des fins de réutilisations. Cette démarche résulte de la coopération de plusieurs partenaires : un laboratoire qui peut nous aider dans la mise en œuvre de ces systèmes, un soutien financier de la région des Pays de la Loire et des valorisateurs.

IRSTV : le mur tactile

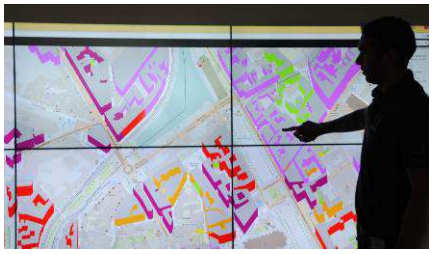

Présentation du mur tactile
par Gwendall PETIT

Les participants de l'assemblée générale sont invités à se rendre au 1er étage ou se situe le nouveau plateau de l'IRSTV pour visiter le showroom équipé d'un mur tactile de grande dimension (1,2x3m) ayant pour objectifs de mettre en avant, dans un premier temps, les résultats des travaux de recherche menés au sein de l'Institut à travers des démonstrateurs cartographiques interactifs et dans un second temps de mener des actions de recherche et développement dans le domaine de l'Interface Homme-Machine appliqué à ce type de matériel.

La démonstration a permis de présenter deux démonstrateurs liés d'une part à la production de cartes de bruit dans le contexte du projet de recherche ANR EvalPDU et d'autre part à un modèle spatio-temporel appliqué à l'évolution des communes du département de Loire-Atlantique depuis la révolution française. Les participants ont enfin été invités à venir manipuler les cartes sur l'écran.

L'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville (IRSTV)

Patrice MESTAYER
(IRSTV-CNRS-ECN)

L'IRSTV est un projet scientifique et une unité commune à l'ensemble des 15 établissements partenaires sur le défi scientifique et sociétal de la ville durable. Il a pour ambition de constituer un pôle national reconnu dans ce domaine. L'IRSTV est une fédération de recherche CNRS (FR 2488). Créé le 1er janvier 2006 sur les bases de la FR "Physique et images de la ville" (FR 73), par Gérard Hégron qui en a assuré la direction jusqu'en décembre 2011, l'IRSTV est localisé sur le campus de l'Ecole Centrale de Nantes. Depuis juillet 2013, il est installé dans une partie du nouveau bâtiment T du campus, financée par des crédits du CPER 2008-2013.

L'IRSTV constitue un pôle de recherche fédératif consacré à l'étude interdisciplinaire des environnements urbains et à l'aménagement urbain durable. Il mobilise vingt laboratoires aux compétences disciplinaires variées, principalement situés dans la Région des Pays de la Loire. La vocation de l'IRSTV est de faire émerger et de structurer des thèmes de recherche originaux et pluri-disciplinaires à partir du large éventail de compétences des unités impliquées en : sciences de l'ingénierie, sciences de l'environnement, sciences humaines et sociales.

Les priorités scientifiques de l'IRSTV sont de :

- Créer les conditions favorables à la structuration des thèmes de recherche sur l'environnement urbain et la ville durable afin de leur permettre de produire l'ensemble des résultats qu'ils promettent, et d'en assurer la publication scientifique et la valorisation auprès des acteurs de la fabrication des villes. Ces conditions passent notamment par la mise en place de moyens communs confortant les approches pluri- ou inter- disciplinaires : l'observatoire ONEVU, l'atelier SIG et le SIG ORBIS-GIS, des financements communs permettant de mener à bien les projets scientifiques, les collaborations avec les acteurs de la ville, et les collectivités territoriales,
- Contribuer à une structuration régionale et nationale de la recherche sur la ville durable, adaptée aux approches interdisciplinaires.
- Impliquer les établissements partenaires dans le fonctionnement de l'institut, le déroulement des projets et la valorisation des résultats de la recherche. Il bénéficie de leur soutien (fonctionnement, temps de personnel, etc.). Il a pour mission d'apporter une plus-value scientifique inter-disciplinaire aux compétences plus thématiques apportées par les chercheurs, enseignants-chercheurs et ITA impliqués.

Les recherches s'organisent en deux grands domaines d'action :

L'observation, la description et la représentation de la ville et des milieux urbains :

- Observatoire Nantais des Environnements Urbains (ONEVU), système d'observation qui fédère l'ensemble des expérimentations et suivis de longue durée de l'IRSTV, intégré à l'OSUNA (Observatoire des sciences de l'Univers de Nantes-Atlantique) et constituant la composante nantaise du Système d'Observation et d'Expérimentation pour la Recherche en Environnement (SOERE) national sur l'Environnement Urbain URBIS ;
- Géoconnaissance Urbaine (GEOCONURB), construction d'un espace de géoconnaissance urbaine à travers la télédétection et les outils de la géomatique, allant de l'acquisition des données jusqu'à la production d'analyse spatiale ;
- Ville et Image (VI), consacré à l'Image comme moyen de compréhension, de représentation et de communication de la Ville et du Projet urbain.

La connaissance, compréhension et modélisation de la ville et des environnements urbains pour une gestion durable de la ville

- Sols Urbains (SOLURB), caractérisation des impacts des activités anthropiques sur les propriétés physico-chimiques des sols urbains ;
- Microclimatologie Urbaine et Energie (MUE), développement et à l'application d'outils de modélisation multi-échelles/multi-processus permettant d'apporter des réponses aux questions environnementales (confort des populations, maîtrise de l'énergie, gestion des risques d'inondation …) liées à l'aménagement des zones urbaines et périurbaines ;
- Environnement Sonore Urbain (ESU), étude des mécanismes physiques complexes mis en jeu dans la propagation du son en milieu urbain ;

L'atelier SIG joue quant à lui un rôle transversal de support dans le domaine de l'information géographique, de capitalisation des connaissances et de développement d'outils géomatiques pour la gestion de la ville et la recherche.

après-midi :

1. assemblée générale ordinaire aspects institutionnels

Eric Thouzeau ouvre la séance à 14h00. Le quorum est atteint avec 576 voix sur 800, pour 400 requises. L'assemblée peut valablement délibérer.

rapport moral du Président

Eric THOUZEAU
(Président)

Eric Thouzeau donne lecture du rapport moral.

En préambule, Eric Thouzeau remercie Patrice Mestayer, membre du Conseil d'Administration, pour son accueil dans les locaux de l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville et rappelle que l'IRSTV vise l'amélioration de la connaissance scientifique des villes autour de leur développement et des effets de l'urbanisation. Cet institut est devenu une référence en France et se projette maintenant à l'échelle européenne. Air Pays de la Loire y contribue sur son cœur de métier. Ces collaborations déjà fructueuses ont vocation à être développées.

Avant d'aborder le bilan de l'action d'Air Pays de la Loire en 2014, Eric Thouzeau rappelle l'importance de la mission de fond d'Air Pays de la Loire : la surveillance en continu des polluants de l'air. Mission réalisée quotidiennement par nos équipes à l'aide de nos 31 sites de mesure et nos systèmes de cartographie et de prévision. Ces résultats évalués par rapport aux seuils de qualité de l'air ne restent pas dans nos dossiers. Ce sont des données ouvertes à tous et accessibles en permanence sur notre site internet. Elles sont exploitées dans les plans réglementaires (PPA, PDU, SRCAE et bientôt PCEAT) et utilisées par les acteurs de la santé. Cet engagement permanent fait de la structure la 'vigie' de l'atmosphère des Pays de la Loire au profit de l'intérêt général.

Bilan 2014

- le renforcement du travail en réseau

En 2014, des travaux ont été menés en collaboration avec la DREAL, l'Agence Régionale de Santé, les Préfectures et les collectivités territoriales pour préparer la mise en œuvre des procédures d'information en cas d'épisode de pollution et pour identifier les actions réglementaires à déclencher en cas de dépassement du seuil d'alerte. Air Pays de la Loire a contribué de manière déterminée à ces discussions, en appui de la DREAL et des collectivités afin de permettre la mise en opérationnel du dispositif début mars 2015, notamment en introduisant l'usage de la prévision.

L'équipe technique a en particulier développé un outil interne d'aide décisionnelle d'usage des modèles de prévision permettant la génération rapide d'un bulletin pour les services de l'Etat et de communiqués d'information et d'alerte à diffusion large. Les cinq prévisions utilisées sont issues de la plateforme inter-régionale Esmeralda mise en œuvre par AIRPARIF que nous avons rejointe en 2014 et de la filière nationale Prevair mise en œuvre par l'INERIS.

L'intégration d'Air Pays de la Loire au dispositif national CARA (CARActérisation chimique des particules) à l'automne 2014 nous permet maintenant d'évaluer l'origine des particules et donc les sources lors des épisodes de pollution. Les mesures réglementaires régionales quant à elles seront définitivement précisées et mises en application par des arrêtés préfectoraux départementaux en cours d'adoption.

Sur le plan de la lutte contre le changement climatique, l'État, la Région et l'Ademe ont décidé de mutualiser leurs moyens humains et financiers afin de mettre en place le Dispositif Régional d'Observation Partagée de l'Energie et du Climat (DROPEC), avec le concours d'Air Pays de la Loire et d'autres partenaires à venir.

Air Pays de la Loire est un acteur essentiel de ce dispositif avec BASEMIS® qui permet d'analyser les efforts en termes de réduction des émissions de GES, de diminution de la consommation d'énergie et de production d'énergies renouvelables, en les comparants avec les objectifs fixés pour 2020 et 2050.

L'année 2014 a vu la finalisation de la 3e mise à jour de BASEMIS®. Cette nouvelle version permet dorénavant d'étudier l'évolution des résultats entre 2008 et 2012 à la maille communale. Cela permettra de mettre à disposition des collectivités élaborant un PCET les éléments de diagnostic relatifs aux consommations d'énergie et aux émissions de GES.

L'amélioration continue de l'inventaire s'est traduite par un renforcement des vérifications et des contrôles de cohérence par rapport aux anciennes versions de BASEMIS®. Un audit mené par le CITEPA (centre

interprofessionnel technique d'études de la pollution de l'air), a ainsi été réalisé dans le cadre du projet « MRV » visant à renforcer les critères de Mesurage, de Rapportage, et de Vérification.

Au niveau national, Air Pays de la Loire s'est fortement impliqué dans les travaux de la Fédération ATMO France en 2014, par le pilotage des réflexions sur les systèmes d'information (le projet PASS), le développement de la contribution des AASQA au bilan des GES, ainsi que sur un plan plus technique, le calcul de l'incertitude dans les mesures.

La première phase du projet PASS conduit avec l'appui d'une société conseil et d'un comité de suivi élargi, a permis d'élaborer un schéma directeur des systèmes d'information applicable par les AASQA et la Fédération ATMO France. Des applications concrètes sont à venir : mise à niveau des 'postes centraux' des AASQA pour tenir compte des nouvelles obligations de rapportage à l'Union Européenne, mise à disposition de données géographiques inscrites dans le mouvement d'ouverture de données (OPENDATA), plateforme collaborative d'échanges et de travail entre les AASQA,…

Sur un plan local, en réponse à des sollicitations de membres, nous avons préparé activement en 2014 le déploiement du programme de suivi des odeurs en Basse-Loire en partenariat étroit avec les collectivités, les industriels, les associations de riverains et la DREAL des Pays de la Loire. Ce programme lancé en mars 2015 s'appuie, après une phase de formation complète, sur des olfactions quotidiennes de riverains de la zone. Il s'agit d'une étude innovante à deux égards : premier déploiement d'un suivi des odeurs à cette échelle dans les Pays de la Loire et observations réalisées non pas par des techniques physiques mais par des « nez » humains.

- Notre communication : pour traduire notre expertise et accroître notre notoriété
  - En 2014, avec une présence fréquente de la thématique « qualité de l'air » dans l'actualité, Air Pays de la Loire a été sollicité à de nombreuses reprises. Cela s'est traduit par une augmentation importante des réponses aux médias (presse écrite, en ligne, radios, télévisions).
  - Dans ce contexte, Air Pays de la Loire a réagi sur le site internet aux différents évènements (éruption du volcan islandais, évolution de la législation en matière d'air intérieur, explication de l'épisode de pollution par les particules fines de mars 2014,…) entraînant une fréquentation plus forte de www.airpl.org.
  - Courant 2014, Air Pays de la Loire a travaillé à la refonte de son site internet, avec pour objectifs principaux de rendre le contenu plus accessible, de faire apparaître de nouvelles rubriques : « Emissions, énergie, climat » et « Air intérieur » et d'adapter l'information en fonction du public : collectivités, enseignement, presse. Le résultat de ce développement important sera présenté dans l'après-midi : l'information est plus lisible, plus actuelle tout en conservant les points forts de la version précédente (lettres d'information, actualités, données temps réel, intégralité des rapports d'études).
  - En 2014, Air Pays de la Loire a reçu et traité plus de 200 demandes d'information. Le public est de mieux en mieux informé et fait des demandes de plus en plus précises et complexes qu'il faut satisfaire.
  - En 2014, l'Alerte pollens ! concernait les villes de Nantes et Laval. En fin d'année, la newsletter comptait plus de 3 200 personnes inscrites pour ces deux villes réunies, soit plus de 30 % de plus que l'année précédente. Dans ce contexte, le réseau des Pollinariums Sentinelles® promu par l'APSF s'étend dans la région des Pays de la Loire et au-delà : le Pollinarium sentinelle d'Angers a été lancé en mai de cette année, les Pollinariums sentinelles de Laval, Vannes, Quimper, Le Havre et Tarbes sont validés ou le seront prochainement. Les Pollinariums sentinelles de Rennes, Saint-Nazaire et Limoges sont en cours d'essai et celui de La Rochelle en cours de création. D'autres villes ont entrepris des démarches plus ou moins avancées, c'est le cas de Saint-Brieuc, Guéret, Bastia, Ajaccio et Saint-Etienne.
  - Air Pays de la Loire a fortement accompagné ce déploiement, en initiant et en développant une plateforme appelée SI-POLLIN. Il s'agit d'un système d'information en ligne permettant d'assurer la saisie, le stockage des données recueillies dans les différents Pollinariums Sentinelles® de France, la génération automatique et l'envoi des newsletters aux abonnés, et la possibilité de consultations et d'extractions de données pour des études.

Conclusion

Eric Thouzeau insiste sur le succès de l'installation d'Air Pays de la Loire dans « ses » locaux début 2015 avec un budget et des délais respectés. Ce bâtiment exemplaire sur le plan environnemental rassemble l'expertise des équipes et se veut ouvert vers nos membres, partenaires et l'extérieur en général.

L'inauguration du 30 avril s'est déroulée en présence d'Henri-Michel COMET, Préfet de Région, de Christophe CLERGEAU, 1er vice-président de la Région des Pays de la Loire et de Johanna ROLLAND, Présidente de Nantes Métropole et Maire de Nantes. Le rassemblement de ces personnes publiques de premier plan autour des valeurs d'intérêt général et de protection de l'environnement portées par Air Pays de la Loire, confirme son rôle de référent.

Décision adoptée à l'unanimité :

❶ ADOPTION DU RAPPORT MORAL

L'Assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité le rapport moral 2014 du Président.

rapport financier du trésorier & rapport du Commissaire aux Comptes

Laurent TROST
(Trésorier)

Laurent TROST donne lecture du rapport de gestion.

Patrick ALVAREZ, expert conseil du Cabinet KPMG Entreprises, intervient pour un commentaire détaillé des comptes 2014.

comptes annuels 2014

Il est procédé à l'examen des pièces comptables transmises par courriel aux membres d'Air Pays de la Loire deux semaines avant la tenue de la réunion. **Les orientations** s'inscrivent dans le cadre du Plan Stratégique de Surveillance de la Qualité de l'air 2010-2015 et du plan de Communication.

On notera par ailleurs les faits marquants suivants :

- construction d'un bâtiment : gros œuvre terminé sur l'exercice amorti ; second œuvre en immobilisations en cours au 31 décembre 2014 (achevé début 2015) ;
- modification des statuts, adoptée le 11 décembre 2014 : transfert du siège social au 5 rue Edouard Nignon à Nantes ;
- des investissements, réalisés pour 1 408 k€, dont l'acquisition de locaux (1092 k€), l'acquisition de cabines (36 k€), l'acquisition d'analyseurs (169 k€), l'acquisition de logiciels (30 k€), l'acquisition de véhicules (16 k€), l'achat de matériels et logiciels informatiques (14 k€).

Patrick Alvarez
(KPMG)

La comparaison des réalisations avec le budget 2014, voté en assemblée générale, fait apparaître pour **les produits** hors reprise de subventions un écart de -229 k€ lié à des perceptions de cotisations des membres inférieures au budget et à des prestations et des programmes qui n'ont pas totalement été réalisées, et quelques prestations non prévues.

Pour les **charges hors amortissements**, l'écart constaté de -263 k€ par rapport au budget s'explique principalement par des frais de personnel inférieurs de -118k€ (absences, mouvements et décalage de recrutement sur fonds dédiés), en matière de communication des programmes décalés sur 2015 (39 k€ d'économie), des frais de déménagement, conseil, audits inferieurs (-46 k€), provisions (-33k€)

L'exercice 2014 fait apparaître un excédent de 11 629,62€.

Le fonds de réserves de l'association et de 280 553,95 € avant l'affectation du résultat. Le résultat à affecter est de 11 629,62 €.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Patrick ALVAREZ cède la parole à Christine BONNET, Commissaire aux Comptes d'Air Pays de la Loire, qui donne lecture de ses rapports général et spécial et certifie les comptes annuels 2014.

Décisions adoptées à l'unanimité : <u>approbation des comptes annuels</u> <u>(exercice clos au 31/12/14)</u>

❷ après avoir entendu la lecture du rapport financier du Trésorier et du Commissaire aux Comptes, l'assemblée générale adopte à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés :

- les comptes annuels de l'exercice 2014 se soldant par un excédent comptable de 11 629,62 €
- les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

❸ l'assemblée générale donne par conséquent, quitus au Président et au Trésorier de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

❹ l'assemblée générale affecte le résultat de l'exercice 2014 pour un montant en excédent de 11 629,62 € de la façon suivante :

sommes à affecter :

- Résultat ..... 11 629,62 €
- Fonds de réserves ..... 280 553,95 €
- TOTAL A AFFECTER ..... 292 183,57 €

Le fonds de réserves, doté pour 292 183,57 € est le reflet des résultats antérieurs et vient compléter le fonds de dotation de 459 933,46 €.

mandat du Commissaire aux Comptes ..... *Eric Thouzeau*

Air Pays de la Loire est soumis à un contrôle comptable par un Commissaire aux Comptes. Le mandat de Christine BONNET, Commissaire aux Comptes d'Air Pays de la Loire depuis 6 ans, arrivant à expiration, il est proposé de le reconduire.

Christine Bonnet
Commissaire aux comptes

❺ **Décision adoptée à l'unanimité :** **reconduction du mandat du commissaire aux comptes** : l'Assemblée générale du 30/06/2015 décide à l'unanimité de reconduire le mandat du Commissaire aux comptes d'Air Pays de la Loire, à la société « Auditeurs Associés Commissaire aux Comptes », représentée par Mme BONNET, en qualité de titulaire, et M. LE ROUX en qualité de suppléant, pour une durée de 6 ans.

proclamation des résultats des élections des membres complémentaires du CA ..... *Christine BONNET (CAC)*

Christine BONNET, Commissaire aux Comptes, donne proclamation des résultats du vote :

	Voix	élu(e)
représentant du collège : **des représentants des activités contribuant à l'émission des substances surveillées**		
• pas de candidats		
représentant du collège : **des collectivités territoriales**		
• Stéphane PIEDNOIR (Angers Loire Métropole)	100 voix	x

Discussion :

Stéphane Piednoir précise qu'il a pris en charge la compétence air au sein de l'agglomération d'Angers depuis un an et a suivi avec intérêt les comités départementaux 2014 et 2015. Il souhaite pouvoir apporter sa contribution aux conseils d'administration à venir pour avancer sur la problématique air et climat.

Stéphane Piednoir
Angers Loire Métropole

compte rendu des comités départementaux

Les comités départementaux regroupent les partenaires locaux. A l'occasion de ces rencontres annuelles dans les 4 départements de la région, il a été présenté aux membres de ces comités :

- le bilan de la qualité de l'air de l'année 2014 par département ;
- caractérisation des épisodes de pollution particulaire du premier trimestre 2015 ;
- mise en œuvre du nouveau dispositif d'information et d'alerte ;
- développement des alertes pollens et Pollinariums sentinelles ;
- point sur la communication.

Marion GUITER
(Air Pays de la Loire)

synthèse des discussions :

Ces comités départementaux ont été l'occasion d'échanger sur différentes thématiques dont :

- quel relais d'information au sein et par les collectivités territoriales ?
- quelles actions des collectivités en cas de pic ?
- comment chaque partenaire peut participer à l'amélioration de la diffusion ?
- comment sensibiliser aux effets négatifs du brûlage des déchets verts et chauffage au bois ?
- quel développement des Pollinariums en France ?

Ces rencontres institutionnelles ont été organisées :

- les 28 et 29 mai pour les comités départementaux de la Vendée et du Maine-et-Loire
- les 4 et 5 juin pour les comités départementaux de la Sarthe et de la Mayenne

Discussion :

Est-ce que la thématique du chauffage à bois concerne également le chauffage collectif ? demande Louis Racine (Mayenne Nature Environnement).

Dans le cadre de la surveillance de la biomasse Marion Guiter indique que des mesures seront organisées autour d'importantes chaufferies bois.

La DREAL, complète, Emmanuelle Bastin (DREAL Pays de la Loire) a une action forte de sensibilisation dans ce domaine. Dans les problèmes de qualité de l'air liée à la biomasse, la difficulté se situe sur des chaufferies anciennes et des chauffages domestiques anciens, les installations récentes étant aux dernières normes.

Emmanuelle Bastin
Dreal des Pays de la Loire

Concernant la gestion des pics de pollution, poursuit Emmanuelle Bastin, le dispositif est passé d'un système de constat basé sur la mesure à un système de prévisions basées sur la modélisation ; elle rend hommage aux équipes d'Air Pays de la Loire qui ont fourni un gros travail dans le cadre de la mise en place de ce dispositif et notamment dans la mise en œuvre d'outils spécifiques. Un travail a également été réalisé avec l'Etat et les collectivités territoriales pour définir la mise en œuvre d'actions concrètes. Après Nantes Métropole, La Carene va également mettre en place des mesures. La DREAL est ouverte, ajoute Emmanuelle Bastin, pour échanger avec d'autres collectivités dans la mise en place des mesures d'accompagnement.

Concernant le Pollinarium, intervient Jacques Berruchon (Air Pur 85) à La Roche-sur-Yon nous disposons d'un relevé des pollens émanant du RNSA. Avec Marie-Paule Grosset, de l'agglomération de La Roche-sur-Yon, nous allons unir nos efforts pour aboutir à des alertes polliniques. La nécessité de cibler la population sensible à ces alertes a également été évoquée. Jacques Berruchon ajoute qu'il a évoqué ce dispositif d'alerte pollen en CODERST.

Un gros travail cette année a été réalisé, signale Marion Guiter, pour améliorer nos listes de diffusion ; Air Pays de la Loire est intéressé pour sensibiliser et accompagner vos réseaux.

point sur les travaux d'Atmo France

Bernard GARNIER
Président d'Atmo France

La Fédération Atmo France regroupe 28 associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, représentant 550 salariés experts. Elle assure leur représentation dans les instances nationales et européennes, organise la solidarité, coordonne, mutualise et valorise leur travail tout en participant aux débats stratégiques, nationaux et internationaux, pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

En 2014, La Fédération Atmo France a contribué à plusieurs travaux en participant notamment
dans le cadre du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, la Fédération a contribué à la rédaction d'amendements.

La Fédération Atmo France participe aux comités de pilotage :

- de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air, organisée à l'initiative du Ministère de l'Ecologie en septembre 2015.
- De l'Inter-associations d'élus sur la COP 21 ; le travail de la Fédération Atmo France consiste à étayer l'implication du réseau des AASQA au sein des échanges et travaux en soulignant que la problématique de la qualité de l'air ne peut pas être absente de la COP 21.

La Fédération Atmo France participera au Sommet mondial « Climat et Territoires » à Lyon les 1 et 2 juillet. A cette occasion Atmo France publie un communiqué de presse ainsi qu'une contribution afin que l'air et la santé ne soit pas oubliée dans les débats sur le climat.

La Fédération Atmo France a été auditionnée par la Commission d'enquête sénatoriale portant sur le coût économique et financier de la pollution de l'air. Cette enquête devrait aboutir à la publication prochaine d'un rapport.

Concernant la révision des dispositifs de gestion des épisodes de pollution la Fédération Atmo France a été auditionnée par des inspecteurs représentant les Ministères de l'Ecologie, de la Santé et de l'intérieur (CGEDD/IGAS/IGA). Une note inter-AASQA sur les imports/exports des particules, déjà élaborée pour le bureau de la qualité de l'air, leur a été transmise.

Discussion :

Eric Thouzeau souligne l'utilité de la Fédération Atmo France pour coordonner, mutualiser et représenter les AASQA face aux pouvoirs publics nationaux.

Le paysage des AASQA va évoluer en 2016 et 2017, ajoute Bernard Garnier, en lien avec la réforme territoriale. Certaines d'entre elles vont acquérir une taille conséquence, d'où un intérêt croissant de travailler avec les associations proches.

Fin juillet, poursuit Luc Lavrilleux, est programmée une rencontre avec les directeurs des associations des régions Centre et Bretagne dans le but de réfléchir ensemble à une synergie commune pour avancer, réfléchir à des collaborations entre les équipes.

www.airpl.org, refonte du site internet.....*Marion GUITER*

Air Pays de la Loire a souhaité refondre complètement son site internet et repartir sur de nouvelles bases, tant en termes de contenu que de technologies.
Les éléments essentiels de ce nouveau site sont les suivants :

- **Un nouveau look**, plus aéré et dans l'air du temps
- **Un site plus performant**, permettant de consulter et télécharger plus rapidement des données ; et de faire des recherches textuelles plus efficaces dans les publications
- **Une navigation revue**, qui a pour but de répondre aux différents usages des utilisateurs. Des entrées spécifiques pour les collectivités, la presse et l'enseignement, dans lesquelles sont remontées les informations les plus susceptibles de les intéresser. Des pages d'accueil intermédiaires par thématiques pour aider à la navigation, et des menus classiques.
- **De nouvelles thématiques** : air intérieur et émissions énergie climat, destinées à valoriser des travaux d'Air Pays de la Loire et répondre aux attentes exprimées par les membres et internautes.
- **Un site web « responsive »**, c'est-à-dire adaptable à tous les types de supports utilisés pour le consulter (PC, smartphone ou tablette). L'information est réorganisée en fonction de la taille de l'écran et permet une utilisation facile sur tous les supports.
- **Toujours plus de résultats** : dans ce site il est possible de retrouver les informations présentes précédemment comme les indices de qualité de l'air du jour et du lendemain, toutes les mesures, les alertes. Mais sont désormais disponibles des cartes régionales de pollution pour les particules fines, ou des cartes de prévision à l'échelle urbaine pour l'ozone, les particules fines PM10 et le dioxyde d'azote.
- **Des newsletters plus lisibles** : illustrées par des cartes colorées, et qui contiennent directement les informations essentielles.
- **Une inscription facilitée aux newsletters :** grâce à une interface revue et une mise en avant de cette inscription sur de nombreuses pages du site.
- **Une possibilité de partage sur les réseaux sociaux :** destinée à permettre aux utilisateurs de relayer facilement les informations qui les intéresse, ce qui se développe de plus en plus.
- **Un widget :** c'est-à-dire une vignette interactive qui peut être intégrée facilement à tout site web et se met à jour en temps réel. Au quotidien, elle affiche l'indice de qualité de l'air du jour et du lendemain, et en période de pic de pollution, celle-ci est remplacé par l'information sur le pic de pollution. Cet outil est très simple à intégrer à un site internet, dans une page de contenu ou par exemple sur une colonne de droite dans une page d'accueil.
- **Ouverture des données :** Air Pays de la Loire souhaite poursuivre l'ouverture de ses données au public, comme cela avait été engagé dans le cadre de l'opendata avec Nantes et la région. C'est pourquoi des systèmes d'API vont être mis en place pour permettre à d'autres sites de récupérer des tableaux de données, cartes ou fichiers.

Le site lancé le 9 juin dernier continuera à être enrichi de contenus.

Discussion :

Concernant les nez bénévoles, interroge Jean-Luc Bosque (ADZRP) qu'est-il prévu ?

Jean-Luc Bosque (ADZRP)

Des pages thématiques, précise Marion Guiter, pourront être ajoutées après les résultats de la campagne d'olfaction.

Les olfactions réalisées par les nez, ajoute Arnaud Rebours, sont actuellement adressées par mail ou courrier à Air Pays de la Loire. Un outil est en cours d'élaboration permettant aux nez bénévoles de saisir directement les olfactions via une interface internet dédiée, afin d'en faciliter par la suite l'exploitation. Aujourd'hui nous sommes au début de la démarche lors de la réunion de fin d'année se sera l'occasion d'échanger sur les perspectives du projet. Les résultats des 4 premiers mois de la campagne seront mis en ligne avant la fin de l'année.

Michiel Van Raebroeckx Total raffinage Donges

L'objectif, poursuit Michiel Van Raebroeckx (Total Raffinage France), est de progresser et d'essayer de faire adhérer d'autres riverains à la démarche.

Les choses se mettent en place, ajoute Luc Lavrilleux. En novembre, les résultats de cette première campagne permettront d'aller plus loin.

cadre d'actions, programmes 2015-2016..... *Luc LAVRILLEUX*

La stratégie générale de surveillance d'Air Pays de la Loire définie dans le programme de surveillance de la qualité de l'air 2010-2015 intègre les objectifs de surveillance fixés aux échelons européen, national et local ainsi que les enjeux de la planification régionale : PNSQA1, SRCAE, PRSE2, PPA2, PDU, PCET et prochainement PRSE3, PLU, plan ECOPHYTO 2018. Cette stratégie qui sera renouvelée pour la période 2016-2020 vise 3 finalités :

- l'évaluation de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique avec une approche renforcée dans les zones urbaines, les zones industrielles, les secteurs agricoles et certains milieux sensibles ;
- l'évaluation de la contribution à la pollution globale via la quantification des émissions contribuant à l'effet de serre et au réchauffement climatique, la contribution à la mise en œuvre de la transition énergétique ainsi que l'accompagnement des territoires dans la définition et l'évaluation de la pertinence de leurs actions ;
- la participation à l'amélioration des connaissances via l'intégration des équipes d'Air Pays de la Loire à des programmes d'études pluridisciplinaires de portées régionale et nationale.

Les orientations 2015-2016 s'inscrivent dans les axes stratégiques généraux d'Air Pays de la Loire :

1. adapter le dispositif et les actions aux enjeux d'évaluation de l'atmosphère,
2. assurer et améliorer la communication,
3. valoriser et partager l'expertise,
4. renforcer l'association par le développement du partenariat et de la performance.

Ces axes se déploient en cohérence avec les priorités définies au niveau national par le MEDDE et la Fédération ATMO France.

programmes majeurs 2015-2016 :

Durant cette période, des programmes majeurs d'activités feront l'objet d'engagements et de nouveaux développements :

1. renouveler les plans stratégiques PRSQA 2016-2020

La stratégie de surveillance d'Air Pays de la Loire s'appuie le Programme régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)

- <u>2015-2016 : Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)</u>
  - Le Ministère chargé de l'Ecologie a décidé d'élaborer un Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air (PNSQA) dont le but est de fixer les orientations nationales en matière de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air sur les aspects techniques, organisationnels et financiers pour la période 2016-2020. Ce programme a vocation à s'inscrire dans une logique de consolidation de la conformité du dispositif de surveillance aux règles européennes et françaises ainsi que sur la mise en place d'actions supports, en particulier dans le domaine de la qualité. Il devrait être adopté par le MEDDE en 2015. Ce plan sera décliné au niveau régional dans des futurs Programmes Régionaux de Surveillance de la Qualité de l'Air PRSQA 2016-2020
  - l'approche intégrée Air-Climat-Energie, soutenue par la Fédération ATMO France et mise en œuvre au sein des AASQA a vocation à être renforcée. Les AASQA doivent aussi adapter leurs actions aux nouveaux enjeux d'évaluation de l'atmosphère (lien air-santé, surveillance des pesticides dans l'air…) mentionné dans la feuille de route de la conférence environnementale 2014 adopté le 4 février 2015 et conforter leur rôle dans l'évaluation et l'appui aux politiques publiques.
  - C'est dans ce contexte que s'inscrira le PRSQA 2016-2020 d'Air Pays de la Loire. Il devra répondre à une logique de cohérence avec le PNSQA et de développement de réponses aux besoins émergents, en lien avec les programmes engagés par ATMO France et les autres AASQA (odeurs, pesticides, particules ultrafines,… ; air intérieur, échelle du quartier, milieu rural, lien santé…).
- <u>L'élaboration du PRSQA 2016-2020 d'Air Pays de la Loire,</u> qui tiendra compte du retour fait en 2013 du LCSQA et sur un bilan internet sur le premier PSQA (2010-2015), se déroulera en 3 temps
  - 3e trimestre 2015 : lancement de la démarche en mode projet
  - Mars 2016 : finalisation
  - Avril juin 2016 : adoption du PRSQA par le CA et l'AG avant transmission au MEDDE

2. contribuer aux plans & programmes (PPA, PDU, PLU, PRSE3) & au dispositif réglementaire d'information et d'alerte (PLANS)

- Plans et programmes : en 2015-2016, Air Pays de la Loire participera à l'appel de l'Etat et des collectivités territoriales aux travaux des commissions pour suivre l'application :
  - PPA : en 2012 et 2013, sur financement de l'Etat, Air Pays de la Loire a réalisé une étude de modélisation visant à évaluer l'impact sur les niveaux de pollution des actions nationales issues de la loi Grenelle (scénario tendanciel) et de l'impact des actions locales (scénario PPA). Air Pays de la Loire contribuera, sur sollicitation de la DREAL des Pays de la Loire, à l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du PPA sur les émissions et les concentrations des principaux polluants atmosphériques. Dans ce cadre, l'inventaire régional BASEMIS, son évolution au cours du temps et les modélisations de la qualité de l'air mises en œuvre depuis 2011 dans les agglomérations de Nantes et St-Nazaire seront utilisés.
  - PRSE2 : Air Pays de la Loire participe à l'action de prévention des allergies aux pollens par le développement d'une information anticipée des personnes allergiques sur les risques d'exposition. Avec le concours financier de l'ARS des Pays de la Loire et d'ARS d'autres régions, Air Pays de la Loire assure en 2015 la mise en service d'un système d'information pilote (SI-POLLIN) pluri régional permettant la saisie des informations des pollinariums par les jardiniers, l'enregistrement des données de floraison des pollens, la génération de newsletters pour chaque ville concernée et l'accès aux partenaires à la base de données ainsi constituée.
  - PRSE3 : Air Pays de la Loire contribuera à la construction du PRSE3 qui découlera des orientations nationales du PNSE3 sur son cœur d'expertise. Citons pour exemple :
- Une contribution à l'amélioration des connaissances liées à la qualité de l'air à différentes échelles et mieux caractériser les sources (action 3 du PNSE3) notamment par la mise en œuvre de cartes stratégiques air et la participation au réseau national CARA.
- une participation aux actions d'information/sensibilisation du grand public et des acteurs relais sur la thématique de la qualité de l'air intérieur (action 49 du PNSE3).
- Une contribution au dimensionnement d'une stratégie de surveillance des pesticides dans l'air ambiant notamment dans le cadre de la saisine ANSES « Air ambiant et Pesticides » (action 29 du PNSE 3).

2015 et 2016 : Par délibération du 17 octobre 2014, Nantes Métropole a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal dénommé Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) devant couvrir l'ensemble du territoire communautaire. A la demande de la collectivité, Air Pays de la Loire apportera son expertise sur le lien entre urbanisme et qualité de l'air notamment dans les zones susceptibles d'être exposées à des dépassements de valeurs réglementaires.

2015 : Dans le cadre de la révision de son plan de déplacement urbain, la CARENE a sollicité Air Pays de la Loire pour participer au comité technique intégrant les personnes publiques prévues par le code des transports, et différents organismes en lien direct avec le projet. Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation environnementale, la CARENE sollicitera Air Pays de la Loire pour apporter son expertise/avis sur le volet « émissions CO2 & qualité de l'air » mis en œuvre par un bureau d'étude.

- Dispositif réglementaire d'information et d'alerte : l'arrêté du ministère chargé de l'Ecologie du 26/03/14, relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant, a redéfini en profondeur les dispositions en vigueur en matière d'information du public et d'actions des acteurs publics et privés lors de pics de pollution de l'air. Son application amène de nombreux changements concernant les modalités de déclenchement des procédures et la liste des actions à mettre en œuvre pour en réduire l'amplitude et la durée.

Pour le mettre en œuvre, Air Pays de la Loire, en étroite liaison avec les préfectures, la Dreal et l'ARS et en concertation avec ses collectivités membres, a modifié ses systèmes d'information pour prendre en compte en priorité les prévisions de pollution de l'air du jour pour le lendemain (modélisation de prévision), la surveillance des pics sur les nouvelles zones prises en compte, les départements (en substitution aux zones antérieures couvrant les principales agglomérations et les 5 départements de la région des Pays de la Loire). Air Pays de la Loire a également adapté les contenus des communiqués et ses moyens de transmission pour atteindre le plus grand nombre dans les meilleurs délais : e-mail, site internet. Air Pays de la Loire établira un bilan annuel des procédures déclenchées sur la base des outils de prévisions mis en œuvre (performance des prévisions, suivi des diffusions, problèmes rencontrés,...).

3. finaliser et porter le projet BASEMIS-MRV, contribuer au DROPEC dispositif d'observation Energie Climat régional (BASEMIS) et aide à la décision (PCEAT)

- BASEMIS-MRV : en accord avec les orientations générales portées par le MEDDE et celles d'ATMO France, l'approche intégrée air-climat-énergie trouve une traduction à Air Pays de la Loire dans l'élaboration et la valorisation d'un inventaire annuel des émissions (polluants, GES) et de l'énergie : BASEMIS®. L'élaboration est réalisée en conformité avec le guide du Pôle de Coordination des Inventaires Territoriaux et les résultats sont valorisés auprès de l'Etat et de la Région (SRCAE, PPA), auprès des collectivités territoriales engagées dans la mise en œuvre de PCET ainsi qu'en interne (alimentation de modèles urbains, diagnostics,…).

En 2013, grâce au partenariat entre le Pôle Métropolitain Nantes-Saint Nazaire, la Communauté Urbaine du Grand Lyon et la Communauté Urbaine de Strasbourg, d'une part, et les 3 AASQA agréées sur ces territoires (Air Pays de la Loire, Air Rhône-Alpes et l'Aspa), d'autre part, le projet BASEMIS-MRV a été lancé. Ce projet vise notamment le renforcement des critères onusiens MRV (mesure, rendre compte et vérifier) de BASEMIS afin de légitimer les émissions de gaz à effet de serre des collectivités territoriales et à évaluer les performances des politiques de gestion du climat à l'échelle territoriale.
Après l'élaboration d'un guide méthodologique MRV en 2013, et l'élaboration d'un inventaire au format MRV sur les territoires de Nantes Métropole et de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres puis l'audit des résultats par le CITEPA en 2014, l'année 2015 sera consacrée à la finalisation des travaux et à la diffusion des résultats : rédaction d'un rapport final et d'une synthèse pédagogique, portage du projet auprès des instances nationales (ADEME, MEDDE, Fédération ATMO France…) et internationales (COP21 notamment) pour un objectif de reconnaissance internationale.
Ce dispositif (rapport d'audit et application de la méthodologie) est potentiellement amené à être audité par des experts tiers internationaux dans la perspective de mobilisation des financements carbone.

- Dispositif régional d'observation partagée de l'énergie et du climat des Pays de la Loire (DROPEC) : le débat national sur la transition énergétique (DNTE) initié par le ministère en charge de l'Ecologie s'est traduit à partir d'octobre 2012 par la réunion d'États Régionaux de l'Énergie animés par la Région des Pays de la Loire associant les acteurs publics et privés concernés. Menés dans le cadre d'une concertation très large, ces Etats Régionaux se sont conclus par la rédaction d'un livret blanc transcrivant les avis et attentes des participants ainsi qu'un scénario régional de transition énergétique à l'horizon 2050.

Le DROPEC est né en 2014 d'une volonté de mutualiser les expertises développées par les principaux acteurs régionaux œuvrant dans les secteurs climatiques et énergétiques, et d'en exposer les résultats aux acteurs régionaux et au grand public. Le DROPEC n'est donc pas une nouvelle structure, mais bien une mutualisation d'éléments existants au sein d'un espace facilitant la gestion commune et l'harmonisation des informations.

Les objectifs du DROPEC sont triples :

- L'observation et l'information sur la situation énergétique et climatique du territoire par la collecte de données, l'élaboration de bilans énergétiques et climatiques, le développement et le suivi d'indicateurs de réalisation et de résultats ;
- L'aide à la décision pour la mise en œuvre des politiques locales et régionales de l'énergie et du climat ;
- La sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques auprès de la population des Pays de la Loire ;

Le dispositif est gouverné par un comité de pilotage constitué de la Région, de l'Etat (représenté par la DREAL Pays de la Loire) et de l'ADEME, qui s'appuie sur les connaissances et les compétences d'un comité technique composé des mêmes acteurs auxquels s'ajoute Air Pays de la Loire. Le rôle de ce comité technique est de collecter, traiter, et analyser les données transmises par les partenaires (fournisseurs de données) en veillant à optimiser leur sollicitation, de produire des supports d'information et de communication et d'informer mutuellement les partenaires du DROPEC (projets, collecte de données, études). Il produira régulièrement un tableau de bord contenant les indicateurs du SRCAE et de la SRTE, et des bilans énergie/climat régionaux.

Le 28 novembre 2014, le comité de pilotage du DROPEC a demandé à Air Pays de la Loire de l'assister pour la réalisation de 4 missions distinctes :

1. Participation au comité technique et apport d'expertise,
2. Production d'un rapport détaillé énergie-GES-polluants atmosphériques régional et départemental, par filière, etc… en exploitant l'outil BASEMIS®,
3. Fourniture bisannuelle de données énergie-GES au comité technique à la maille communale pour toute la région,
4. Accompagnement des collectivités en fournissant à la demande des données énergie-GES sous la forme de tableaux Excel ou de fiches territoriales.

A travers le programme BASEMIS et ses applications concrètes et à venir, Air Pays de la Loire contribuera en 2015 à ce dispositif d'observation en tant qu'opérateur technique de référence. Air Pays de la Loire a la volonté d'apporter son expertise dans ce domaine au service de l'intérêt général et en particulier à l'usage des collectivités territoriales et de l'Etat. A cet effet Air Pays de la Loire a la volonté de mettre en place un système d'information ouvert aux acteurs publics et en particulier à l'ensemble des collectivités de la région pour qu'ils puissent utiliser ces données dans le cadre des PCET (cf. NUMAIR). L'année 2016 sera consacrée à la mise à jour des indicateurs, en lien avec la mise à jour de BASEMIS®.

- PCEAT

Après son adoption en première lecture par l'Assemblée nationale en octobre 2014, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a été examiné par le Sénat en séance publique en février 2015. Le vote sur l'ensemble du texte doit intervenir le mardi 3 mars 2015.

Ce projet de loi de transition énergétique prévoit l'obligation de réaliser un PCEAT pour les EPCI de plus de 50000 habitants avant le 31 décembre 2016, et avant le 31 décembre 2018 pour les EPCI de plus de 20000 habitants. 2 dispositions essentielles qu'Air Pays de la Loire devra donc intégrer :

- Intégrer un volet « Air » dans l'accompagnement des plans climat,
- Accompagner des collectivités de moindre envergure,

L'année 2015 sera ainsi consacrée à l'analyse des besoins de la LTE et la façon dont BASEMIS® peut y répondre efficacement. Cette analyse sera poursuivie et mise en œuvre en 2016.

4. développer la communication (PROCOM), ouvrir et partager les données (NUMAIR)

- Développer la communication

En lien avec un intérêt et des demandes croissantes d'informations et d'expertise sur la qualité de l'air du grand public et des publics spécialisés, Air Pays de la Loire souhaite poursuivre dans le développement de sa communication vers l'extérieur.

Ce travail d'ouverture vers l'extérieur et de développement de la notoriété d'Air Pays de la Loire passe par un développement de la diffusion d'informations de fond accessibles et réactives, ainsi que par la mise en avant des compétences dans les différents domaines d'expertise de notre structure.

- ***« Etre la référence sur l'air dans la région des Pays de la Loire »*** : cet objectif central du plan de communication lancé en 2012 reste essentiel et se traduit par la mise en avant des caractéristiques : fiables et sérieux, transparents et neutres, réactifs et efficaces, pédagogues et accessibles, d'intérêt général. L'ensemble des travaux d'Air Pays de la Loire ont vocation à s'inscrire dans ce cadre.
- ***Promouvoir l'expertise*** : de nombreux travaux sont menés dans des domaines dans lesquels Air Pays de la Loire est détenteur d'une expertise éprouvée et peuvent être portés à connaissance largement, notamment des partenaires institutionnels et collectivités. Les études et actions menées dans des thématiques émergentes (air intérieur, pollens, biomasse, émissions/climat…) sont des sujets pour lesquels l'intérêt des différents public est fort. L'aspect diffusion et valorisation des informations et résultats auprès des différents publics est un critère qui doit être intégré aux travaux eux-mêmes, dès le début de la réflexion.

- Ouvrir et partager les données

Dans un contexte général de partage des informations numériques et dans la ligne générale du schéma directeur type défini par le projet PASS (Programme d'Actions Stratégiques des Systèmes d'Information des AASQA et de la fédération Atmo France) réalisé par ATMO France en 2013-2014 et ses dérivés (projet DIDON, mené au 1er septembre 2015), Air Pays de la Loire structurera et renforcera à partir de 2015 et 2016 ses systèmes d'informations dans l'objectif suivant de :

- Diffusion de ses données d'intérêt général sur les plateformes de type OPENDATA dans le cadre de l'ouverture des données publiques portée par ETALAB et l'initiative régionale DATALAB. Cette diffusion vise à terme la mise à disposition sous forme de licence libre des données de concentrations de qualité de l'air, d'énergie, d'émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Ces mises à disposition ont vocation à servir de base de données de référence harmonisée pour l'ensemble des acteurs publics ou privés ayant à les réutiliser dans le cadre de traitements qu'ils mènent ou opèrent (PDU, PCET…) ou recherches qu'ils souhaitent développer.
- Diffusion de ses données valorisées et accessibles au public par internet. Cette ouverture de données s'appuiera sur un renforcement de :
  - la gestion des référentiels de données et méta données de mesures pour fournir des informations conformes dans le cadre du e-reporting demandé par l'application de CAFE ;
  - la mise à disposition des données géo-référencées selon les obligations portées par la directive INSPIRE avec le support des infrastructures de données géographiques locales (IDG) comme GEOPAL dans le cadre d'un projet applicatif GEOPAL'AIR et CARTOPOLIS ;
  - sa ligne de production de modélisations et simulations
  - ses dispositifs de calculs et valorisation des inventaires énergie, émissions et GES

5. renforcer notre présence sur les thèmes à enjeux et développer les opérations innovantes, les partenariats et les mutualisations (PARTN'AIR)

Air Pays de la Loire renforce sur le plan local son rôle de référent sur les questions atmosphériques et à la demande de ses membres et partenaires est amené à mettre en œuvre des évaluations sur :

- air intérieur : fin 2014 l'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public accueillant des enfants a été marquée par une simplification du dispositif. Les établissements et collectivités qui mettent en place des dispositions particulières de prévention de la qualité de l'air définies dans un guide de bonnes pratiques seront exemptés de réaliser les mesures obligatoires (benzène, formaldéhyde, CO2). Des kits de prélèvement sont proposés aux collectivités pour vérifier la qualité de l'air intérieur des établissements. Pour celles qui ne mettraient pas en œuvre ces bonnes pratiques, l'obligation de mesures est reportée en 2018.
La stratégie de surveillance d'Air Pays de la Loire élaborée en 2014 prend en compte cet assouplissement réglementaire notamment par un possible accompagnement des collectivités en amont des mesures puis en aval (interprétation, sensibilisation, valorisation des résultats). En complément, Air Pays de la Loire s'est doté de moyens permettant l'identification des sources de pollution intérieures. Ces dispositifs permettent de fournir, auprès des gestionnaires d'Etablissement Recevant du Public, une aide à la décision concernant les moyens à mettre en œuvre pour réduire la pollution à l'intérieur de locaux.

Parallèlement, Air Pays de la Loire répondra aux demandes de ses membres pour apporter son expertise ou développer de nouvelles approches de nouveaux milieux sur cette thématique par la réalisation de campagnes de mesure. Citons pour exemple, les mesures à réaliser dans l'école Jules Ferry à Mayenne et le projet d'étude dans les locaux de BJ technologie en 2015.

- odeurs : selon la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie de 1996, les nuisances olfactives excessives sont considérées comme une des formes de la pollution atmosphérique. Dans les Pays de la Loire, les nuisances proviennent de certaines installations industrielles (raffinerie, établissements d'équarrissage, usines de méthanisation, stations d'épuration…), des algues vertes en décomposition dans des zones littorales en été, de sources diffuses (élevages, par exemple). Air Pays de la Loire a été sollicité pour apporter son éclairage à l'occasion de plaintes en provenance des particuliers et d'associations. Air Pays de la Loire a pour projet d'améliorer sa réponse auprès des acteurs concernés pour contribuer à la compréhension des phénomènes et quand cela est possible permettre leur réduction à la source.
Ces dernières années, Air Pays de la Loire a été sollicité par la raffinerie TOTAL à Donges, la DREAL des Pays de la Loire puis l'ADZRP pour envisager la mise en place d'un système de surveillance des odeurs en Basse Loire. En 2013, ont été conduits un état des lieux des pratiques nationales (AASQA, S3PI,…) et un benchmark des meilleures techniques disponibles pour aboutir à une proposition de dimensionnement pour la Basse Loire basée sur la constitution de jury de nez et une investigation par la méthode du Champ des Odeurs.
En 2014, une proposition pilote de démarche adaptée à la Basse Loire a été formulée vers les acteurs concernés (Etat, industriels, collectivités, associations) et validée lors de l'assemblée générale 2014 d'Air Pays de la Loire. A la suite Air Pays de la Loire a procédé au recrutement de « nez » bénévoles sur les communes de Donges, Montoir de Bretagne, Corsept et Paimboeuf et contractualisé avec la société Osmanthe qui nous accompagne sur ce programme. En mars et avril 2015, se sont déroulées les formations à la reconnaissance des odeurs ainsi que les investigations olfactives au sein de la raffinerie et dans l'environnement des 4 communes. La campagne d'olfaction par les habitants formés a démarré en mai 2015 sur une durée d'un an. Air Pays de la Loire constituera la base de données des résultats qui seront interprétées par Osmanthe. Air Pays de la Loire assurera également l'interface entre le riverain et l'émetteur identifié lors de signalements d'odeurs excessives afin que ce dernier engage des actions d'amélioration. Les résultats de la campagne seront restitués lors de réunions publiques en novembre 2015 et septembre 2016. L'ensemble des rapports et des résultats élaborés dans ce programme a vocation à être diffusé à un large public.

- Pesticides : par leur emploi, généralement en circuit ouvert, et leur capacité à se disperser au-delà de la cible visée, les pesticides constituent un risque pour les organismes « non cibles ». L'Homme est évidemment concerné. L'Inserm en 2013 a identifié la voie respiratoire comme une voie d'exposition aux pesticides de la population générale. Le PNSE 3, dans son action29, préconise la définition d'une liste socle de pesticides à mesurer dans l'air en France à l'aide d'un protocole de surveillance harmonisé prémisse d'une campagne pilote de mesure à l'échelle nationale. La stratégie de surveillance d'Air Pays de la Loire s'inscrit dans cette volonté nationale. Il est ainsi envisagé :
  - Une participation à la réflexion nationale pilotée par l'ANSES sur la définition d'un socle commun de molécules à mesurer dans l'air, de recommandations en matière de surveillance
  - Une participation à la réactualisation des normes AFNOR relatives à la collecte et l'analyse des pesticides dans l'air ;
  - Une participation à la campagne nationale pilote en 2016

- Au niveau régional, un rapprochement avec les référents du domaine et les représentants régionaux du monde agricole via notamment des actions de sensibilisations auprès des professionnels et du milieu éducatif (lycée agricole par exemple)
- L'élaboration d'un inventaire régional d'émissions de pesticides dans les Pays de la Loire

• Caractérisation de l'aérosol pour une meilleure compréhension des phénomènes à l'origine des épisodes de pollution et une aide à la décision : fin 2014, Air Pays de la Loire a intégré le dispositif national CARA. Il a pour objectifs

- fournir des aides à la décision pour les actions à prendre en compte lors des épisodes de pollution particulaires via l'étude en temps réel de l'origine des épisodes de pollution particulaires grâce à la caractérisation chimique de l'aérosol.
- Evaluer les plans d'actions ciblés sur les émissions par combustion grâce à la cartographie à l'échelle nationale l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air urbain.
- Suivre à long terme le Black Carbon, traceur de l'impact sanitaire des poussières.

Cette intégration s'est concrétisée par la mise en œuvre sur le site urbain de la Bouteillerie à Nantes de collectes quotidiennes sur filtre des particules fines (PM10). Leurs compositions chimiques sont ensuite analysées en laboratoire. En complément, Air Pays de la Loire réalise des mesures automatiques de Black Carbon à l'aide d'un aethalomètre. Cet appareillage permet d'appréhender en temps réel la proportion de particules issues de la combustion de biomasse et de la combustion de combustibles fossiles. En complément de ce dispositif pérenne, un projet d'évaluation/sensibilisation sur l'influence de la combustion de la biomasse sur la pollution de l'air (particules notamment) dans la zone PPA est à l'étude en partenariat avec l'ADEME. Dans ce cadre, des réunions de sensibilisation auprès du grand public, dans une commune où l'utilisation du chauffage au bois est importante seraient menées et complétées par des mesures sur site.

• Développer les opérations innovantes : compte tenu de son expertise Air Pays de la Loire a pour ambition de participer à des projets transversaux et pluridisciplinaires avec des organismes experts des domaines environnemental et sanitaire sous réserve d'apports des financements correspondants. La démarche renforcée de prospection et de réponse aux appels à projets du domaine de compétence d'Air Pays de la Loire a été mise en œuvre à compter de 2011 et sera poursuivie en 2015. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre d'une recherche d'équilibre budgétaire à consolider pour 2015. Le programme visant à renforcer la présence d'Air Pays de la Loire sur les thèmes à enjeux et les stratégies associées servira de cadre pour atteindre collectivement ces objectifs. On peut citer :

- La réponse au marché de l'OQAI pour la réalisation d'enquêtes de terrain dans le cadre de la campagne nationale qui concerne 19 écoles de Loire-Atlantique sur l'année scolaire 2014-2015.
- La participation au programme national PATER piloté par ATMO France visant l'élaboration d'une base de données nationale de qualité de l'air et son utilisation par les épidémiologistes de l'INSERM dans le cadre de l'étude de cohorte ELFE.
- La candidature à deux appels à projet CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et traitement des Emissions dans l'AIR) de l'ADEME :
  - Projet EMCAIR (EMission des Carrières dans l'AIR). Ce projet a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'air et sur la nature des particules émises dans l'environnement de carrières et d'affiner les facteurs d'émissions de ce type d'exploitations. Il est mené en partenariat avec l'Union Nationale des producteurs de Granulats (UNPG), le Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA), l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) Nord pas de Calais, ATMO nord Pas de Calais. Des mesures de particules (fraction sédimentable et fractions fines) seraient réalisées durant 2 périodes de 1 mois dans différentes carrières et à dans leur environnement proche.
  - Projet CEGEP (Contribution à l'étude de l'émission des éléments du groupe du platine : de l'échappement au champ proche) en collaboration avec l'IFSTAR. Ce projet vise à l'étude des émissions du platine (Pt), le palladium (Pd) et le rhodium (Rh). Ces 3 métaux sont utilisés dans la fabrication des convertisseurs catalytiques des pots d'échappement. Les mesures réalisées à la fois en sortie de pots d'échappement et également en air ambiant en proximité automobile permettraient la détermination de facteurs d'émissions et d'améliorer les connaissances sur le devenir de ces métaux dans l'environnement.

- Développer les partenariats et les mutualisations : en particulier avec :
  - Avec **Air breizh** et **Lig'Air** pour partager des expériences et rechercher des synergies à l'échelle des 3 régions Bretagne, Centre, Pays de la Loire
  - avec l'**IRSTV** afin d'intégrer plus complètement les enjeux atmosphériques dans les actions de l'Institut (notamment au sein du PRF micro-climatologie et énergie, du PRF Projet Urbain Durable et du PRF SAP) ;
  - avec **Airparif** dans le cadre de collaborations au sein de la plateforme de modélisation interrégionale ESMERALDA et de son laboratoire de chimie, le LASAIR ;
  - avec **Airparif et ATMO Poitou Charentes** pour la finalisation et valorisation du calcul des incertitudes agrégées ;
  - Avec **Aircom** et **Air Breizh** pour renforcer les échanges métrologiques dans le cadre de la chaine d'étalonnage ;
  - avec **un groupe de 5 AASQA** piloté par **Lig'Air** pour le développement de la plateforme Prévision'Air et la réflexion autour de l'optimisation des résultats des modèles urbains ;
  - au sein **du Groupe de Travail, AASQA du Nord-Ouest** pour la mise en conformité des opérations métrologiques vis-à-vis des normes CEN 2012. En 2015, cette collaboration sera poursuivie avec des travaux complémentaires autour des analyseurs de poussières (application de la spécification technique TS 16450). Dans le domaine métrologique, une attention sera portée aux outils de dernière génération (par exemple : analyseur spécifique NO_2 ou poussières avec méthodes optiques, système Cairpol pour la mesure d'H2S,…)
  - avec les 15 AASQA adhérant et participant à la plate-forme ICARE de calcul des émissions de polluants et GES, animé par **LIM'AIR** et **ATMO Poitou Charentes**

6. assurer la qualité des mesures (METRIC) et développer l'usage de la modélisation (MODIS) :

- assurer la qualité des mesures : le référentiel opérationnel a été modifié en 2014, pour tenir compte des exigences métrologiques (CEN version révisée 2012-2013). En 2015, ce nouveau référentiel sera déployé afin d'assurer la conformité aux directives européennes et aux nouvelles normes révisées.

Parallèlement, les travaux engagés, en 2014 pour une automatisation des calculs des incertitudes ont été finalisés. Le programme de calcul « INCERT'R » a été mis à disposition fin 2014 dans une version quasi finalisée. Après validation définitive, en 2015, les résultats à vocation opérationnelle alimenteront le reporting européen et seront valorisés dans les productions de données et les publications d'Air Pays de la Loire. Afin d'optimiser la gestion et la distribution de la charge de travail de l'équipe de techniciens intervenant dans le processus de mesure, le projet PLANIMES a été lancé. Après acquisition de l'outil « RMS » de Geoconcept en 2014, cet outil sera paramétré, sa mise en service interviendra progressivement à partir du deuxième semestre 2015.

- Développer l'usage de la modélisation (MODIS) : en 2014, **une stratégie de développement de l'usage de la modélisation** a été élaborée et sera progressivement développée à compter de 2015 pour l'inscrire dans la perspective du PRSQA 2016-2020. Cette stratégie vise à :
  - répondre aux demandes réglementaires notamment dans le cadre de l'arrêté ministériel mesures d'urgence du 26 mars 2014
  - fournir des éléments d'aide à la décision pour les collectivités/gestionnaire des espaces urbains notamment dans le cadre des Plans de Déplacements Urbains et Plans Locaux Urbanismes

Elle s'articule sur des actions menées à 3 niveaux :

- modélisation régionale,
- modélisation à l'échelle de l'agglomération urbaine,
- modélisation à l'échelle du quartier,

Concernant la **modélisation régionale**, une intégration au sein de la plateforme Esmeralda réalisée en 2014 a permis de disposer de cartes régionales de prévision pour l'ozone, le dioxyde d'azote et également les particules (intégrées à partir de mars 2015 dans les procédures de gestion/déclenchement des épisodes de pollution en complément des prévisions nationales) et de pouvoir bénéficier des échanges avec les experts des autres AASQA d'Esmeralda.

Pour la **modélisation de la pollution urbaine**, un effort important a été porté depuis 2011. Des cartographies des niveaux annuels des principaux polluants atmosphériques et des expositions de la population ont été réalisées pour les années 2010 à 2013 dans les quatre agglomérations de plus de 100 000 habitants (Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire) avec la production en 2013 d'un Atlas Géospatial permettant de rendre l'information plus lisible et accessible. Ces objectifs seront poursuivis en 2015 et 2016. Dans ce souci de lisibilité et d'apporter des éléments d'aide à la décision pour les gestionnaires de l'espace urbain, des « cartes stratégiques Air » seront réalisées en 2015 prioritairement dans les agglomérations de la zone PPA Nantes- St Nazaire. Ces outils cartographiques permettront d'établir simplement et rapidement un diagnostic Air /Urbanisme et in fine de contribuer à la prise en compte effective de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique dans la conception de l'urbanisme. Ces rendus cartographiques serviront aux collectivités pour s'approprier les enjeux de qualité de l'air, notamment dans les zones les plus affectées et constitueront un outil de diagnostic sur lequel les services de l'état pourront s'appuyer pour rendre un avis sur un projet d'urbanisme.
Parallèlement à la modélisation des niveaux annuels de pollution, Air Pays de la Loire travaille sur le développement d'une plateforme de prévision quotidienne des niveaux de pollution qui devra être opérationnelle pour mi 2015 sur l'agglomération de Nantes et pour les agglomérations d'Angers, St-Nazaire et le Mans fin 2015.

Afin de mieux prendre en compte la problématique de qualité de l'air dans les aménagements urbains notamment via notamment les Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, un travail sera réalisé en 2015 pour compléter la modélisation **à l'échelle infra-urbaine** par des modélisations à l'échelle du quartier.

7. assurer l'amélioration de l'organisation interne (KUMO)

Le projet débuté fin 2008, de réorganisation interne s'est achevé en 2013 par la mise en place d'une organisation par les processus plus transversale visant une optimisation de la valeur ajoutée, et la mise en œuvre de plans d'amélioration de la performance. Il s'est également traduit plus concrètement par :

- le lancement d'un programme immobilier de regroupement des équipes et l'accueil des membres, partenaires et visiteurs
- La mise en place d'outils collaboratifs renforçant les échanges entre les équipes et l'amélioration de notre efficacité
- le renforcement de la cohésion des équipes par la systématisation de communications internes
- un travail en profondeur sur les ressources humaines
- la mise en place d'une démarche d'organisation par les processus.

Le projet UNITAIR d'acquisition et d'aménagement de nouveaux locaux sur le site d'Europarc la Chantrerie à Nantes a permis, en janvier 2015, de regrouper l'ensemble des services d'Air Pays de la Loire renforçant la mixité des équipes professionnelles et dotant l'association d'un espace de réunion ouvert à ses membres et au public. Il constitue une étape majeure dans le renforcement de l'existence et l'identité de l'association.

Les acquis du projet de réorganisation interne seront poursuivis en 2015 et 2016 dans le programme KUMO. En particulier :

- un renforcement des démarches d'amélioration et de correction au sein des processus, avec l'appui d'une animatrice,
- accompagner la mise en œuvre des indicateurs de la performance « vue par les clients » et utilisateurs des services d'Air Pays de la Loire
- contribuer au retour d'expérience du fonctionnement et de la performance des processus (suivi des plans d'amélioration et des indicateurs, retours clients,…)

programmes par axes stratégiques 2015-2016 :

axe 1 : adapter le dispositif et les actions aux enjeux de préservation de l'atmosphère :

PRSQA : programme de surveillance de la qualité de l'air en 2016-2020

la surveillance des polluants réglementés : effectuée par mesures fixes et indicatives

- Mesures fixes : ce dispositif évoluera selon le plan général suivant :
  - **Création de nouvelles mesures :** en 2015, recherche et installation d'un site de trafic pérenne sur l'agglomération d'Angers en complément du boulevard Victor Hugo à Nantes
- Mesures indicatives : le réseau de surveillance est complété par des mesures indicatives de HAP qui correspondent à des mesures des méthodes de référence dont la durée totale du prélèvement est réduite. Compte tenu des orientations nationales qui ne rendraient plus obligatoires le maintien d'un site de mesure des HAP et des métaux par région lorsque les niveaux sont confirmés en dessous du seuil d'évaluation minimum, l'opportunité de l'arrêt de la surveillance de ces polluants au profit de mesures à enjeux sera réalisée en 2015 pour aboutir à des conclusions pour 2016.

études spécifiques d'évaluation de la qualité de l'air, réparties selon 5 thématiques :

- Mesures des polluants réglementés :
  - **Métaux toxiques réglementés** (Arsenic, Nickel, Cadmium, Plomb)
    2015 : sur le site urbain du cimetière de la Bouteillerie à Nantes
    2016 : poursuite ou arrêt en fonction des orientations nationales
  - **Evaluation préliminaire des HAP**
    2015 : sur le site urbain du cimetière de la Bouteillerie à Nantes
    2016 : poursuite ou arrêt en fonction des orientations nationales

- Mesures de « nouveaux » polluants et « nouveaux » milieux
  - Air intérieur
    2015-2016 : mesure dans les salles d'embarquement et dans le hall de l'Aéroport Nantes-Atlantique (sous réserve de financement AGO) ;
    2015 : dans le cadre de la sollicitation du CSTB poursuite de mesures innovantes dans 19 écoles de Loire-Atlantique débutées fin 2014 (particules fines, métaux lourds, allergènes, composés organiques semi volatils/volatils, dioxyde d'azote, aldéhydes, bruit, éclairement, paramètres de confort).
    2015 : mesures d'air intérieur dans le cadre du programme UNITAIR (phase « brut de béton en 2014 et après emménagement du personnel début 2015, puis 6 mois après durant l'été 2015)
    2015 : mesure dans l'Ecole Jules Ferry à Mayenne des moisissures (second semestre 2015).
    2015-2016 : Air Pays de la Loire poursuivra le développement de ses connaissances et de son savoir-faire sur les émissions polluantes et les métrologies associées. A la demande de ses membres, des propriétaires ou des exploitants d'ERP, Air Pays de la Loire pourrait alors être susceptible d'intervenir pour réaliser une expertise visant à identifier les sources de pollution et les actions pour y remédier
  - Caractérisation de l'aérosol et Surveillance de la pollution issue de la combustion de biomasse
    2015-2016 : Dans le cadre du réseau CARA, poursuite de la détermination de la composition chimique des particules et de sources d'émissions fines initiées fin 2014 sur le site urbain de la Bouteillerie grâce à des collectes complétées par des mesures automatiques de Black Carbon par aethalomètre permettant d'appréhender l'origine des particules (biomasse, combustion de combustibles fossiles). Sous réserve de financement, déploiement de la surveillance de la combustion de biomasse dans l'environnement de chaufferie inférieure à 2MW et/ou en zone rurale.
  - Surveillance de la pollution par H_2S
    2015-2016 : Air Pays de la Loire poursuivra la mesure de H_2S dans l'environnement de la raffinerie Total à Donges sur le site Pasteur et testera dans ce cadre le système CAIRPOL.
  - Surveillance des nuisances olfactives
    2015-2016 : surveillance en basse Loire

Par ailleurs, des études sont menées pour répondre à des sollicitations particulières ou dans le cadre de programme.

études d'environnement industriels et urbains

- Plateforme aéroportuaire

  2015-2016 : dans l'environnement de l'aéroport Nantes-Atlantique[1],

- Etudes industrielles

  2015-2016 : autour du CTVD Arc en Ciel[1] à Couëron

  2015-2016 : des mesures de BTX dans l'environnement de la raffinerie Total[1] à Donges

Programmes de modélisation

- Modélisation du dioxyde d'azote, des poussières, de l'ozone, du benzène dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants

  2015-2016 : réactualisation des modélisations annuelles urbaines réalisées dans les agglomérations de Nantes, St-Nazaire, Angers et du Mans. L'objectif de ces études étant de produire chaque année des cartes annuelles de pollution et une évaluation des populations exposées sur l'ensemble de ces agglomérations (livrable : Atlas Géospatial mis à jour).

  2015 : finalisation de l'action d'uniformisation et de géolocalisation de l'ensemble des sources fixes ponctuelles

  2015 : 1er semestre, mise en œuvre d'une modélisation quotidienne à l'échelle de l'agglomération nantaise. Ce système de prévision permettra alors de diffuser quotidiennement une prévision fine au sein de l'agglomération des niveaux horaires de pollution en NO2, PM10 et O3. Au second semestre **:** élargissement de la modélisation quotidienne aux autres agglomérations de plus de 100 000 habitants.

- Projet QUART'AIR : en 2015, étude de faisabilité puis mise en œuvre d'une modélisation de la qualité de l'air à l'échelle d'un quartier d'une agglomération.

Programmes BASEMIS

2015-2016 : l'actualisation de la base de données routières utile aux mises à jour de BASEMIS et des études de modélisation urbaine sera mise en œuvre en 2015 et 2016

2015 : valorisation de BASEMIS pour les années 2011 et 2012, notamment dans le cadre du DROPEC. Essai de la plateforme de calcul ICARE. Lancement de la mise à jour de BASEMIS pour les années 2013 et 2014 (et recalcul années antérieures). Intégration des émissions indirectes et des émissions de pesticides (stage).

2016 : finalisation de la mise à jour et valorisation de BASEMIS pour les années 2013 et 2014

- BASEMIS-MRV

  2015 : finalisation du projet (rapport, copil de clôture). Portage du projet auprès de l'ADEME, du MEDDE… Objectif de reconnaissance internationale de BASEMIS-MRV et poursuite du renforcement des critères MRV de BASEMIS sur l'ensemble des territoires des Pays de la Loire.

  2016 : poursuite du renforcement des critères MRV de BASEMIS sur l'ensemble des territoires des Pays de la Loire. Diffusion et portage de la méthode en France et à l'international

Mise à jour de la base de données des sites de mesures : BSIT

Les Directives européennes de qualité de l'air, la réglementation française et la coordination nationale du dispositif ont fixé des prescriptions et recommandations pour l'implantation de systèmes de mesure et de sites de prélèvement. Dans ce cadre, il est nécessaire de mettre à jour la base documentée des sites et mesures sur le territoire couvert : la région des Pays de la Loire. La mise en service de cette base a été réalisée en 2011 par Air Pays de la Loire et sera mise à jour en 2015 et 2016.

Programme d'amélioration de la plate-forme de gestion des alertes (REFALER) :

L'arrêté du Ministère chargé de l'Ecologie du 26 mars 2014, a fixé les nouvelles modalités de gestion des pics de pollution de l'air. Air Pays de la Loire, en lien avec les Préfectures, la DREAL et l'ARS pour l'information publique lors de ces épisodes, mettra en œuvre dans les délais de présentation au CODERST des 5 départements, la révision des modalités sur les territoires concernés (condition de déclenchement, communiqués sur prévisions pour les poussières fines…) et leurs mises en service opérationnelle.

[1] sous réserve de financement

axe 2 : assurer et améliorer la communication :

Les actions de communications qui seront engagées porteront sur :

2015 :

- Finalisation de la refonte du site internet www.airpl.org d'Air Pays de la Loire dans le cadre du projet RENET comprenant :
  - de nouvelles rubriques : air Intérieur, émissions de polluants et GES
  - des lettres d'information plus visuelles
  - une meilleure interactivité et ergonomie
  - un design web responsive permettant une consultation adaptée sur tablette et smartphone
- déploiement du système d'information sur les Pollinariums sentinelles SI-POLLIN pour les Pays de la Loire, la Bretagne, la Haute Normandie, le Limousin et Poitou-Charentes en collaboration avec les homologues d'Air Pays de la Loire notamment
- accompagnement de la mise en œuvre de l'arrêté mesures d'urgence et travail sur l'amélioration de la diffusion des informations en cas d'épisodes de pollution via le développement des listes de destinataires.
- améliorer la prise en compte dès le début des travaux de l'aspect diffusion et valorisation des études et résultats
- organisation de l'inauguration des nouveaux locaux d'Air Pays de la Loire

2016 :

- Mise en œuvre du maintien et du suivi du système d'information SI-POLLIN sur les pollinariums contributeurs
- Elaboration de « kits » de communication public et partenaires
- Développement des relations médias
- Conception et déploiement d'une stratégie de présence sur les réseaux sociaux (tweeter…)

axe 3 : valoriser et partager l'expertise :

répondre aux demandes des collectivités locales : au-delà de la mise en œuvre d'une surveillance régulière de la qualité de l'air sur les zones urbaines, le PSQA l'a montré, Air Pays de la Loire a matière à répondre à certaines problématiques des villes de la région : évaluation d'impact d'aménagements majeurs en matière d'urbanisation et de transport (autoroute, tramway), de plan de déplacements (PDU) ou d'habitats sensibles (maison de retraite, crèches), lien air extérieur – air intérieur.

collaborer avec des équipes de recherche appliquée : dans le cadre du partenariat renforcé avec l'IRSTV, de nouveaux sujets de collaborations seront recherchés en 2015 et 2016 en particulier dans le domaine de la modélisation à l'échelle du quartier.

contribuer aux travaux nationaux : participation des responsables et experts d'Air Pays de la Loire à plusieurs comités et groupes de travail, groupes de normalisation nationaux en 2015 et 2016 :

- appui aux travaux du bureau de la Fédération Atmo France,
- participation à la commission prospective d'Atmo France,
- pilotage pour Atmo France des travaux portant sur l'évolution des systèmes d'information (PASS) et GEODAIR,
- copilotage du groupe de travail national Climat Air Energie (CLAIRE),
- participation aux groupes de travail nationaux « mesures automatiques » et « métrologie Nord-Ouest ».

axe 4 : renforcer l'association par le développement du partenariat et de la performance :

développer le partenariat entre les membres

En s'appuyant sur les produits (mesures, modélisation, BASEMIS) et l'expertise d'Air Pays de la Loire, une recherche de renforcement du partenariat des collectivités locales et des industriels adhérents ou à prospecter sera poursuivie en 2015-2016.

renforcer la performance des services

Des améliorations de la structuration et de la performance des services ont été mises en œuvre à compter de 2009 dans le cadre de la réalisation du programme de réorganisation interne finalisé en 2013. Les acquis du projet seront poursuivis par une animation renforcée de l'organisation par les processus (programme KUMO).

gestion administrative et gestion des ressources humaines

Conçus dans le cadre du projet de réorganisation, plusieurs améliorations du service administratif et ressources humaines seront mises en œuvre :

2015-2016

- consolidation de la comptabilité analytique rénovée selon le cadre national fixé par le MEDDE et ATMO France, poursuite de la mise en œuvre d'outils de gestion RH (logiciels de congés) pour améliorer la performance, mise en place d'outils de suivi et évolution de la gestion des carrières (2016).

gestion du système d'information

Le déploiement du schéma directeur informatique sera progressivement réalisé en 2015 et 2016 :

- renouvellement d'éléments du système d'information
- Mise en place d'un Plan de continuité d'activité informatique (PCA) et plan de reprise d'activités (PRA)
- Mise à disposition et animer des espaces/fonctions et outils collaboratifs

---

Discussion :

Quelle proportion, interroge Michiel Van Raebroeckx (Total Raffinage France) entre les réalisations demandées au niveau national et ce qui découle de la propre initiative d'Air Pays de la Loire.

Le socle de l'activité mesures est lié à la surveillance obligatoire, spécifie Eric Thouzeau.

Les AASQA, ajoute Gérard Aubron (Région Pays de la Loire) ont développé des outils, des activités, destinées aux collectivités en réponse à leur demande.

Air Pays de la Loire, souligne Emmanuelle Bastin (DREAL Pays de la Loire) ne peut cependant pas répondre à toutes les attentes. La limite financière, de plus en plus forte, doit amener Air Pays de la Loire à prioriser ses missions et ses domaines d'intervention et parfois à indiquer à ses membres qu'elle n'est simplement pas en capacité de répondre à toutes les demandes.

Décision adoptée à l'unanimité :

❼ après présentation, l'assemblée du 30 juin 2015 adopte à l'unanimité :

- Le cadre d'actions, programmes 2015-2016, sous réserve de l'accord des collectivités, établissements industriels, organismes concernés et de l'obtention des financements des partenaires concernés.

budgets prévisionnels 2015 - 2016 ..... *Luc LAVRILLEUX*

Les budgets prévisionnels examinés en séance prennent en compte les principes de gestion suivants :

contexte d'élaboration et principes de construction budgétaire

- prise en compte de la mise en œuvre du PSQA 2010-2015, adopté en 2010 ;
- Bilan de l'arrêté des comptes 2014 qui apporte des indications sur la consommation du budget 2014 et dont il a été tenu compte pour la révision du budget 2015 et l'élaboration du budget 2016 ;
- Présentation budgétaire intégrant le nouveau plan analytique élaboré par le MEDDE et la Fédération Atmo France en 2013. Cette présentation a pour vocation de donner une vision générale des principaux groupes de produits et une analyse des charges par processus afin de faire ressortir les coûts des processus opérationnels et des processus stratégiques et supports de l'association.

révision du budget de fonctionnement 2015

Le budget de fonctionnement 2015 a été révisé, afin de tenir compte des évolutions intervenues depuis l'établissement du budget initial adopté le 25 juin 2014, en particulier :

- les subventions attribuées par l'Etat et les collectivités
- l'évolution en augmentation des montants de prestations et subventions affectées ré-appréciées ou nouvellement connues,
- le recalcul des amortissements et réintégration de subventions d'équipement en fonction des acquisitions réactualisées,
- la prise en compte des montants nouvellement connus des parts de remboursements en intérêts de l'acquisition immobilière de locaux pour le nouveau siège d'Air Pays de la Loire, rue Edouard Nignon à Nantes.

Les autres coûts estimés en 2014 ont notamment été actualisés en fonction d'éléments contractuels (location de bureaux et de télécommunications…) connus avec une meilleure précision.

Les appels à cotisations et subventions sont inchangés par rapport au vote de l'assemblée générale du 25 juin 2014, **hors :** ajustement des montants affectés à des industriels membres en fonction des TGAP constatées et prévues. Il est intégré une prise en compte de l'intégration de nouveaux membres et de l'augmentation des montants de TGAP déductibles susceptibles de progresser pour les industriels concernés en 2015 du fait de l'augmentation de plusieurs taux de taxe et de l'extension des polluants taxés.

Produits 2015 révisés :

La masse des produits varie : de 2 940 kE votés à 2 935 kE révisés, soit -5 kE (-0,2%). Elle résulte de l'équilibre suivant :

- les efforts de maîtrise du budget de charges, ont rendu possible pour 2015 le maintien des cotisations générales à hauteur de celles votées en assemblée générale 2014 hors dotations modificatives indiquées en introduction et portées dans la liste jointe des appels à cotisations
- l'aide de l'Etat a été obtenue pour 557,5 kE ; cette aide est complétée par une subvention de fonctionnement de l'Ademe de 55 kE dans le cadre de son partenariat avec Air Pays de la Loire lié notamment au soutien apporté pour l'inventaire Basemis dans le cadre du DROPEC
- les prestations complémentaires ont été révisées de +13 kE ;
- les parts de subventions supplémentaires sur programme ont été révisées en fonction des subventions connues ou nouvellement prévues pour 86 kE , dont celles apportée par Nantes Métropole pour 25 KE pour 2015 dans la prolongation du programme BASEMIS.MRV et une subvention de fonctionnement complémentaire de 20 kE comme soutien apporté à l'activité d'inventaire BASEMIS dans le cadre du Dispositif Régional d'Observatoire Partagé Energie Climat.
- réduction des quotes-parts de subvention et reprises de provisions couvrant les contreparties d'amortissement pour un montant total de -88 kE.

NB : Parallèlement, les efforts de recherche de nouveaux adhérents industriels entrepris les années antérieures seront poursuivis en 2015. Selon les résultats de cette démarche de recherche, Air Pays de la Loire pourrait appeler lors de l'exercice, sous réserve de leur accord, des cotisations complémentaires d'équilibre ou dons auprès de certains membres industriels disposant de capacités contributives disponibles dans la limite du plafond déductible de leur TGAP (air).

Charges 2015 révisées :

De façon similaire, les charges varient de 2 940 kE établies en 2014 à 2 935 kE révisées soit -5 kE (-0,2 %).

De façon globale il est à noter que les montants globaux varient pour :

- les processus opérationnels de +79 k€
- les processus stratégiques et supports pour +34 k€
- les charges d'emprunt et provisions de +7 k€
- les amortissements de -125 k€

La variation de **charges** relative aux processus d'un montant de 113 k€ correspond à une variation de 58 kE de frais de personnel et 55 kE de frais directs.

Cette augmentation de charges prend principalement en compte (hors variations dues aux augmentations contractuelles liées aux progressions conformément à la convention collective et aux réductions découlant notamment de demandes de temps partiels parentaux) les postes de personnel liés aux projets opérés en 2015 (dans le domaine technique et communication) :

- renforcement de l'effectif par un poste communication : 49 k€ ;
- engagement de personnels en contrats de professionnalisation pour les domaines informatique et métrologie : 31kE ;
- départ/remplacements et variations : -22kE

Les 55 k€ de frais directs sont liés aux diverses variations de charges courantes et affectées.

budget prévisionnel de fonctionnement 2016

Le budget total 2016 établi à hauteur de 2 880 kE est en réduction de -55 kE par rapport au budget 2015 de 2 935 kE (soit -1,9%).

Cette variation à la baisse est principalement liée à la diminution significative des programmes spécifiques finalisés en 2015 et des prestations.

Ce budget, sous réserve de l'obtention des concours prévus sur des opérations spécifiques et hors cas particuliers d'établissements industriels soumis à la TGAP air, permet de limiter l'appel de cotisations et aides au fonctionnement auprès des membres à hauteur d'une faible augmentation de 1% (inférieur au taux d'inflation).

produits 2016 :

Le budget prévisionnel 2016 de produits est établi selon la répartition suivante :

- La subvention au fonctionnement 2016 sollicitée auprès de l'**Etat** est de 563 kE pour 557,5 kE en 2015. Soit 5,5 kE de subvention supplémentaire calculée sur la base de l'augmentation commune de 1%, complétée d'une subvention appelée auprès de l'**Ademe** pour 60 kE comme soutien apporté à l'activité d'inventaire BASEMIS dans le cadre du Dispositif Régional Observatoire Partagé Energie Climat.
- La recherche de nouvelles collectivités contributrices, sera prolongée en 2016, notamment auprès des EPCI. Le collège des **collectivités territoriales** est appelé à hauteur de 407 kE, calculée sur la base de l'augmentation commune de 1% et intégrant un appel auprès de la **Région** d'une contribution comprenant une cotisation de 29,5 kE (+1%) et une subvention de fonctionnement de 40 kE comme soutien apporté à l'activité d'inventaire BASEMIS dans le cadre du Dispositif Régional d'Observatoire Partagé Energie Climat.
- Le collège des **industriels** est appelé à hauteur de 1 031 kE, avec une contribution en évolution tenant compte de l'augmentation de la TGAP déductible en matière de rejets pour les industriels concernés selon les programmes prévisionnels de charge de leurs établissements.
- Parallèlement les efforts de recherche de nouveaux adhérents industriels entrepris antérieurement seront poursuivis en 2016 et les apports correspondants de nouvelles cotisations doivent être considérés comme conditionnels. Selon les résultats de cette démarche de recherche, Air Pays de la Loire pourrait appeler lors de l'exercice, sous réserve de leur accord, des cotisations complémentaires d'équilibre auprès de certains membres industriels disposant de capacités contributives disponibles dans la limite du plafond déductible de leur TGAP (air).
- une baisse des produits de prestations prévue (-47 kE),
- une baisse des subventions sur programmes (-64 kE) due principalement à des fins de subventions d'opérations de développements ponctuels en 2016 : Basemis MRV, de travaux de communication informatisée des données provenant des pollinariums de la région,
- une baisse prévisionnelle des réintégrations de quotes-parts de subventions d'équipement et reprise de provisions (-18 kE)

charges 2016 :

De façon similaire, les charges varient de 2 935 kE en 2015 à 2 880 kE soit -55 kE (-1,9%).

Cette baisse se retrouve répartie comme suit :

- les processus opérationnels de -48 KE
- les processus stratégiques et supports pour +2 kE
- les charges d'emprunt et provisions de +7 KE
- les amortissements de -16 kE

La variation de charges relative aux processus de -46 kE, correspond à +34 kE (personnel) et -80 kE (charges directes)

- une hausse des frais de personnel de +34 kE. Cette augmentation de charges prend principalement en compte (hors variations dues aux augmentations contractuelles liées aux progressions conformément à la convention collective et aux réductions découlant notamment de contrats d'études et mesures terminés en 2015) les postes de personnel liés aux projets opérés en 2016 (dans le domaine études notamment NUMAIR) :
  - contrat sur projet : -20 kE
  - retours à temps complet : 23 kE
  - départs/remplacements et variations : -9k€
- une diminution de -80 kE de frais directs :
  - Achats liés à Basemis -8 kE
  - Surveillance de l'air intérieur et des odeurs -32 kE
  - Hébergement site internet -8kE
  - Autres variations -32 kE

affectation des fonds de réserve et affectation prévisionnelle des fonds dédiés à la réalisation d'opérations de fonctionnement spécifiques

Affectation des fonds de réserve :

Sur approbation de l'assemblée générale du résultat de l'exercice 2014 pour un montant en excédent de 11 629,62 €, la proposition d'affectation est la façon suivante :

Sommes à affecter :

- Résultat : 11 629.62 €
- Fonds de réserves : 280 553.95€
- **TOTAL à affecter : 292 183.57 €**

Affectation :

- Fonds de réserves : 292 183.57€

Le fonds de réserves, doté pour 292 183,57 € est le reflet des résultats antérieurs et vient compléter le fonds de dotation initial de 459 933,46€.

Il s'agit là de réserves disponibles permettant d'absorber d'éventuelles pertes futures, subies ou résultant de projets ou d'opérations spécifiques.

A ce titre il n'est envisagé aucune affectation prévisionnelle pour les budgets 2015 et 2016, ceux-ci ressortant à l'équilibre.

Affectation prévisionnelle des fonds dédiés

Par affectation de subventions de fonctionnement ou d'équipement perçues dans les exercices antérieurs les montants de fonds dédiés en KE seraient affectés à titre de prévision selon la répartition suivante :

	Affectation 2015	Affectation 2016	Affectation 2017
Travaux de développement liés aux programmes Basemis, communication, Numair, aménagements et assistances juridique et technique	17,8 k €	7,9 k €	1,8 k €
Total	**17,8 k€**	**7,9 k€**	**1,8 k€**

budget d'équipement 2015 révisé :

Le budget d'équipement 2015, adopté le 25 juin 2014, évolue de 239,1 k€ à 203,3 k€ prenant en compte :

- une subvention obtenue de l'Etat d'un montant de 49,2 k€.
- la part majoritaire du budget d'équipement 2015 est consacrée aux équipements connexes pour 80,2 kE sur un budget total de 203,3 kE. Cette part prend en charge tout particulièrement le renouvellement de véhicules de services.

Ce budget couvre :

- l'instrumentation de mesures pour 57,4 kE, notamment le renouvellement d'analyseurs (1 dioxyde de soufre, 1 poussière) ainsi que des pièces majeures pour des analyseurs ;
- le renouvellement de climatisation, de renouvellement de véhicules, de stations d'acquisition, et de matériels informatiques pour 112,70 k€
- le renouvellement d'appareils étalons dédiés au laboratoire d'étalonnage de niveau 2 pour 33,2 k€.

Ce budget est financé, sous réserve de l'attribution par les membres des aides sollicitées selon la ventilation suivante :

- état : 49,2 k€
- collectivités locales : 124,1 k€
- industriels : 30 k€

budget prévisionnel d'équipement 2016 :

Une part de ce budget est consacrée à l'instrumentation de mesures pour 248,8 k€ sur un budget total de 319 k€, contre 203,3 k€ en 2015.

Cette part du budget d'équipement contribue à l'acquisition d'un analyseur de spéciation des poussières.

Des dotations au fonds de financement du programme pluriannuel de rénovation des équipements sont également intégrées.

Pour les autres chapitres les acquisitions principales sont des acquisitions d'équipements communs (matériel informatique…).

- biens spécifiques/appareils de mesures : 220 k€ TTC
- biens communs/appareils de mesures : 28,8 k€ TTC
- biens communs/équipements informatiques : 70,2 k€ TTC

Ce budget 2016 sera financé, sous réserve de l'attribution par les membres des aides sollicitées selon la ventilation suivante :

- état : 170 k€
- collectivités locales : 124 k€
- industriels : 25 k€

Le tableau de répartition des subventions d'équipement 2015 et 2016 par financeur est joint au présent compte rendu (annexe 7 page 47).

Discussion :

Une rencontre a été organisée avec les représentants de l'agglomération de la Roche-sur-Yon indique Eric Thouzeau. Il n'y a pas a priori d'opposition de principe à adhérer à Air pays de la Loire. Les modalités et montants restent néanmoins à convenir.

Par ailleurs lors d'un rendez-vous courant juin, le Maire du Mans a reconnu le sérieux du travail réalisé par Air Pays de la Loire. la ville poursuivra sa participation financière à l'association. Les contacts et échanges avec les services de cette collectivité se poursuivent.

Dans le cadre de la prospection de nouveaux partenaires au cours de ce premier trimestre, avec l'aide d'industriels déjà membres, de nouveaux membres industriels ont rejoint l'association (SPEM à Montoir-de-Bretagne, Séché Eco Industries à Changé, Cargill France à Montoir de Bretagne).

Décisions : l'assemblée générale délibère, et <u>après présentations, adopte</u> à l'unanimité:

❽ l'approbation des budgets de fonctionnement 2015 révisé et 2016 prévisionnel ;

❾ l'approbation des appels à cotisations de fonctionnement au titre des exercices 2015 révisé et 2016 prévisionnel

❿ l'approbation des programmes d'équipements 2015 révisés, 2016 prévisionnels et des appels à subventions correspondants,

❶❶ l'assemblée générale d'Air Pays de la Loire du 30 juin 2015, décide :

- de mandater le Président pour apporter, avec l'accord du Conseil d'Administration, d'éventuelles modifications aux budgets prévisionnels d'équipements 2015-2016 pour tenir compte des attributions des aides de l'Etat et autres membres, notamment pour affecter les lignes de provisions à des opérations d'équipements de l'année en cours, dans la limite des montants totaux budgétisés et subventionnés.

règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur remis en séance, prend en compte, sous réserve de la réception du bulletin d'adhésion, l'adhésion et l'intégration :

- dans le collège des activités contribuant à l'émission de substances surveillées :
  - SPEM (Montoir de Bretagne-44)
  - Séché Eco Industries (Changé-53)
  - Cargill France (Montoir de Bretagne-44)

Les modifications du règlement intérieur incluent les tableaux de répartition des voix pour **les scrutins 2015 et 2016**. Selon les statuts et le règlement intérieur la répartition des voix pour 2015 est assise sur les contributions, cotisations et subventions que les membres ont apportées en 2014 (selon comptabilisation dans les comptes annuels 2014). Pour cette répartition il a été pris en compte en sus les subventions d'équipements. Pour 2016 la répartition des voix est assise sur la prévision budgétaire.

décisions 12 : l'assemblée générale adopte à l'unanimité :

le règlement intérieur comprenant l'adhésion et l'intégration, dans le collège des représentants des activités contribuant à l'émission des substances surveillées (industriels) de :

- SPEM (Montoir de Bretagne)
- Séché Eco Industries (Changé)
- Cargill France (Montoir de Bretagne)

décision 13 : l'assemblée générale adopte à l'unanimité :

Les modifications du règlement intérieur incluant les tableaux de répartition des voix pour les scrutins 2015 et 2016.

questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30 par Eric Thouzeau.

P/Le Secrétaire	Le Président
Signé sur l'original	Signé sur l'original
Nathalie LAURENT	Eric THOUZEAU

annexes

- annexe 1 : liste des participants..... page 33
- annexe 2 : relevé de décisions de l'assemblée générale du 30/06/2015 ..... page 37
- annexe 3 : arrêté des comptes 2014..... page 39
- annexe 4 : budgets de fonctionnement 2015-2016 ..... page 40
- annexe 5 : cotisations et subventions de fonctionnement en € TTC 2015-2016 ..... page 41
- annexe 6 : budgets d'investissement 2015-2016..... page 43
- annexe 7 : répartition des subventions d'équipement 2015 actualisées et 2016 prévisionnelles... page 47

annexe : 1 - participants

membres présents – matinée

Services de l'ETAT et des établissements publics

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
Mme BASTIN	DREAL Pays de la	M. PIN	METEO FRANCE

Collectivités territoriales

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. AUBRON	Région Pays de la Loire	Mme GUILLARD	Nantes Métropole
Mme BRINGUY	Région Pays de la Loire	M. LEMASLE	Angers Loire Métropole
M. CAIRAULT	Région Pays de la Loire	M. THOUZEAU	Région Pays de la Loire
M. DUFOUR	La Carene		

Industriels

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. CARRE	Airbus opération SAS	M. VAN RAEBROECKX	TOTAL Raffinage France
M. TROST	YARA France		

Associations et Personnalités Qualifiées

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. BERRUCHON	Air Pur 85	M. HOGU	Sarthe Nature Environnement
M. BORD	UDPN 44	M. LALLEMANT	
M. BOSQUE	ADZR et du PPRT	M. LE LANN	
M. BOURGES	Ecole des Mines de Nantes	M. MESTAYER	IRSTV – CNRS - ECN
M. CHAILLEUX		M. METAY	FNE Pays de Loire
M. GARNIER		M. RACINE	Mayenne Nature Environnement

Invités présents- matinée

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
Mme BONNET	Commissaire aux Comptes	M. LELORE	Chambre Rég. d'agriculture
M. BONNIER	TOPOS	M. MICHEAU	Graphitti
Mme BOILEAU	Chambre Rég. d'Agriculture	Mme PODEVIN	Aéroport du Grand Ouest
M. DEFERT	R. environnement sécurité	M. PETIT	IRSTV
Mme GROSSET	La Roche S/ Yon agglo.		

Services Air Pays de la Loire présents - matinée

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. BARON	Technicien métrologie & maint	M. L'HONORÉ	Resp. informatique
M. BREHON	Resp. serv. EEC	Mme. OGER	Ingénieur d'études
M. CHARUEL	Resp. labo. étalonnage	Mme MALLARD	Resp. Administratif et RH
Mme DELPEUX	Chargée de com.	M. NAVINEL	Resp. Gestion/comptabilité
M. DUCROZ	Resp. Serv. Etude qualité de l'air	Mme POUSSIN	Assistante
Mme GUITTER	Resp. Serv. communication	M. REBOURS	Resp. serv. Opérat. – D. adjt.
M. LAVRILLEUX	Directeur	M. SOMMIER	Technicien info.
M. LEMAIRE	Ingénieur d'études	M. TRICOIRE	Technicien métrologie & maint.
M. LEVIGOUREUX	Resp. Serv. Métrologie Opérat.		

membres représentés ou excusés – matinée

Services de l'ETAT et des établissements publics

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. GERARD	Ademe Pays de la Loire	M. MEUNIER	ARS Pays de la Loire
Mme LAURENT	DREAL Pays de la Loire		

Collectivités territoriales

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. BADER	Angers Loire Métropole	Mme LAERNOES	Nantes Métropole
M. BEILLEIL	COMPA	M. LE SCORNET	Ville de Mayenne
M. BLANCHET	Laval agglomération	Mme LE LUDEC	COMPA
M. BOIS	SCOT Nantes/St-Nazaire	Mme MEYER	Cté d'agglo. du Choletais
M. BREGEON	Cté d'agglo. du Choletais	M. NAUD	Pôle Métropolitain N/St-Naz.
Mme CHEVERRY	Cté d'agglo. du Choletais	M. PIEDNOIR	Angers Loire Métropole
M. COIC	Région Pays de la Loire	M. PREAU	Cté de communes des Herbiers
Mme GONIDEC	Laval agglomération	Mme SFAIHI	Angers Loire Métropole
M. HENRI	Commune de Mayenne	M. SOULLARD	Cté de communes des Herbiers
Mme HAMEAU	LA CARENE	Mme VILBERT	Conseil départemental LA
M. HERVOCHON	Conseil départemental LA		

Industriels

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. ALLORENT	Arc en Ciel	M. HILAIRE	ARMOR
M. AUGE	SPEM	M. HUARD	LTR Industries
M. BRUGALLE	Sté Cogénération du Bourray	M. LASHERMES	ARDAGH MP WES France SAS
Mme CATROUX FICHAUX	TEREOS France	M. LOUVET	MEDEF 44
M. CLAIRET	CARGILL	Mme MASTERNAK	Michelin (Ets de la RsY)
M. COUALLIER	BSN Medical	Mme MECHIN	STX France
M. DEBORD	GRT Gaz	M. NELAIN	Auto Châssis International
M. DEBRUYNE	SMECO	Mme OLIVIER	COGESTAR 2
M. DELANOE	NADIC	M. PASSENAUD	Michelin (Ets Cholet)
M. DUREWSKI	ALLTUB France SAS	M. PERRIN	ZACH system SA
M. FORATIER	DALKIA	M. REMARS	SOCCRAM (Angers/Le Mans)
M. GASTEBOIS	CARGILL France	M. RIPOLL	EDF
M. GAUTIER	Cimenteries Lafarge	M. ROSPARS	Seche Eco Industries
M. GREAUD	Groupe BENETEAU/BJ Tech.	M. SPATSCHEK	ALCEA
M. GUERIN	Grd Port Maritime N/St-Naz.	M. VAUVY	SEC

Associations et Personnalités Qualifiées

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. AUJARD	AVQV	M. LE SELLIN	RASEMA
M. BODINIER	ADZR et du PPRT	M. MALBOS	Air 72
M. CHEVALLIER	AEROCAP 44-APSF	M. MARGUERIE	ACAA-49
M. DEVOISINS	ACAA-49	Mme MORIN	AEROCAP 44-APSF
M. FIGUREAU	Aerocap 44	M. OPPENHEIM	Université Paris VII
M. GERARD	CLCV 49	M. SACRE	
M LE CLOIREC	ENSCR		
M. LEPAGE	FNE Pays de la Loire		

membres présents – après midi

Services de l'ETAT et des établissements publics

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
Mme BASTIN	DREAL Pays de la	M. PIN	METEO FRANCE

Collectivités territoriales

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. AUBRON	Région Pays de la Loire	M. PIEDNOIR	Angers Loire Métropole
M. CAIRAULT	Région Pays de la Loire	M. THOUZEAU	Région Pays de la Loire
M. DUFOUR	La Carene	Mme VILBERT	Conseil Départemental de LA
M. LEMASLE	Angers Loire Métropole		

Industriels

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. TROST	YARA France	M. VAN RAEBROECKX	TOTAL Raffinage France

Associations et Personnalités Qualifiées

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. BERRUCHON	Air Pur 85	M. LALLEMANT	
M. BOSQUE	ADZR et du PPRT	M. LE LANN	
M. CHAILLEUX		M. MESTAYER	IRSTV – CNRS - ECN
M. GARNIER		M. METAY	FNE Pays de Loire
M. HOGU	Sarthe Nature Environnement	M. RACINE	Mayenne Nature Environnement

Invités présents- après midi

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. ALVAREZ	KMPG Entrep'rises	Mme BONNET	Commissaire aux Comptes

Services Air Pays de la Loire présents – après midi

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. BREHON	Resp. serv. EEC	M. L'HONORÉ	Resp. informatique
Mme DELPEUX	Chargée de com.	Mme MALLARD	Resp. Administratif et RH
Mme GUITTER	Resp. Serv. communication	M. NAVINEL	Resp. Gestion/comptabilité
M. LAVRILLEUX	Directeur	Mme POUSSIN	Assistante
M. LEVIGOUREUX	Resp. Serv. Métrologie Opérat.	M. REBOURS	Resp. serv. Opérat. – D. adjt.

membres représentés ou excusés – après midi

Services de l'ETAT et des établissements publics

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. GERARD	Ademe Pays de la Loire	M. MEUNIER	ARS Pays de la Loire
Mme LAURENT	DREAL Pays de la Loire		

Collectivités territoriales

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. BADER	Angers Loire Métropole	M. HERVOCHON	Conseil départemental LA
M. BEILLEIL	COMPA	Mme LAERNOES	Nantes Métropole
M. BLANCHET	Laval agglomération	M. LE SCORNET	Ville de Mayenne
M. BOIS	SCOT Nantes/St-Nazaire	Mme LE LUDEC	COMPA
M. BREGEON	Cté d'agglo. du Choletais	Mme MEYER	Cté d'agglo. du Choletais
Mme BRINGUY	Région Pays de la Loire	M. NAUD	Pôle Métropolitain N/St-Naz.
Mme CHEVERRY	Cté d'agglo. du Choletais	M. PREAU	Cté de communes des Herbiers
M. COIC	Région Pays de la Loire	Mme SFAIHI	Angers Loire Métropole
Mme GONIDEC	Laval agglomération	M. SOULLARD	Cté de communes des Herbiers
M. HENRI	Commune de Mayenne	Mme VILBERT	Conseil départemental LA
Mme HAMEAU	LA CARENE		

Industriels

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. ALLORENT	Arc en Ciel	M. HILAIRE	ARMOR
M. AUGE	SPEM	M. HUARD	LTR Industries
M. BRUGALLE	Sté Cogénération du Bourray	M. LASHERMES	ARDAGH MP WES France SAS
M. CARRE	AIRBUS Opération SAS	M. LOUVET	MEDEF 44
Mme CATROUX FICHAUX	TEREOS France	Mme MASTERNAK	Michelin (Ets de la RsY)
M. CLAIRET	CARGILL	Mme MECHIN	STX France
M. COUALLIER	BSN Medical	M. NELAIN	Auto Châssis International
M. DEBORD	GRT Gaz	Mme OLIVIER	COGESTAR 2
M. DEBRUYNE	SMECO	M. PASSENAUD	Michelin (Ets Cholet)
M. DELANOE	NADIC	M. PERRIN	ZACH system SA
M. DUREWSKI	ALLTUB France SAS	M. REMARS	SOCCRAM (Angers/Le Mans)
M. FORATIER	DALKIA	M. RIPOLL	EDF
M. GASTEBOIS	CARGILL France	M. ROSPARS	Seche Eco Industries
M. GAUTIER	Cimenteries Lafarge	M. SPATSCHEK	ALCEA
M. GREAUD	Groupe BENETEAU/BJ Tech.	M. VAUVY	SEC
M. GUERIN	Grd Port Maritime N/St-Naz.		

Associations et Personnalités Qualifiées

Nom	Organisme représenté	Nom	Organisme représenté
M. AUJARD	AVQV	M LE CLOIREC	ENSCR
M. BODINIER	ADZR et du PPRT	M. LEPAGE	FNE Pays de la Loire
M. BORD	UDPN 44	M. LE SELLIN	RASEMA
M. BOURGES	Ecole des Mines de Nantes	M. MALBOS	Air 72
M. CHEVALLIER	AEROCAP 44-APSF	M. MARGUERIE	ACAA-49
M. DEVOISINS	ACAA-49	Mme MORIN	AEROCAP 44-APSF
M. FIGUREAU	Aerocap 44	M. OPPENHEIM	Université Paris VII
M. GERARD	CLCV 49	M. SACRE	

annexe : 2

décisions adoptées – assemblée générale ordinaire 30/06/15

rapport moral du Président

❶ l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le rapport moral 2014 du Président

comptes annuels (exercice clos au 31 décembre 2014)

❷ après avoir entendu la lecture du rapport financier du Trésorier et du Commissaire aux comptes, l'assemblée approuve à l'unanimité tels qu'ils ont été présentés :

- Les comptes annuels de l'exercice 2014 se soldant par un excédent comptable de 11 629,62 €
- Les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

❸ l'assemblée générale donne par conséquent, quitus au Président et au Trésorier de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

❹ l'assemblée générale affecte le résultat de l'exercice 2014 pour un montant en excédent de 11 629,62 € de la façon suivante :

sommes à affecter :

- .. Résultat ..... 11 629,62 €
- .. Fonds de réserves ..... 280 553,95 €
- .. **TOTAL A AFFECTER ..... 292 183,57 €**

affectation :

- Fonds de réserves ..... 292 183,57 €

Le fonds de réserves, doté pour 292 183,57 € est le reflet des résultats antérieurs et vient compléter le fonds de dotation initial de 459 933,46 €.

Mandat du Commissaire aux Comptes

❺ L'assemblée Générale du 30/06/2015, décide de reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes d'Air Pays de la Loire, à la société « Auditeurs Associés Commissaire aux comptes », représentée par Madame BONNET, en qualité de titulaire, et Monsieur LE ROUX en qualité de suppléant pour une durée de 6 ans.

Elections 2015 des membres du Conseil d'Administration

❻ Mme Bonnet, Commissaire aux Comptes, donne proclamation des résultats du vote :

	voix	élu(e)
représentant du collège :		
des représentants des activités contribuant à l'émission des substances surveillées		
• pas de candidats		
représentant du collège :		
des collectivités territoriales		
• M. PIEDNOIR (Angers Loire Métropole)	100 voix	x

cadre d'actions, programmes 2015 - 2016

❼ L'assemblée générale d'Air Pays de la Loire du 30/06/2015, après présentation, adopte à l'unanimité :

- le cadre d'actions, programmes 2015-2016 sous réserve de l'accord des collectivités, établissements industriels, organismes concernés et de l'obtention des financements des partenaires concernés.

budgets 2015 - 2016

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

❽ l'approbation des budgets de fonctionnement 2015 révisé, 2016 prévisionnel ;

❾ l'approbation des appels à cotisations de fonctionnement au titre des exercices 2015 révisé et 2016 prévisionnel,

❿ l'approbation des programmes d'équipements 2015 révisés, 2016 prévisionnels et des appels à subventions correspondants,

❶❶ l'assemblée générale d'Air Pays de la Loire du 30/06/2015, décide :

- de mandater le Président pour apporter, avec l'accord du Conseil d'Administration, d'éventuelles modifications aux budgets prévisionnels d'équipements 2015-2016 pour tenir compte des attributions des aides de l'Etat et autres membres, notamment pour affecter les lignes de provisions à des opérations d'équipements de l'année en cours, dans la limite des montants totaux budgétisés et subventionnés.

Règlement intérieur

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

❶❷ l'adoption du règlement intérieur comprenant :

- dans le collège des représentants des activités contribuant à l'émission des substances surveillées (industriels), l'intégration :
    - SPEM (Montoir de Bretagne),
    - Séché Eco Industries (Changé),
    - Cargill France (Montoir de Bretagne)

❶❸ incluant les tableaux de répartition des voix pour les scrutins 2015 et 2016 annexés

annexe : 3

arrêté des comptes 2014

PRODUITS		BP 2014	R 2014 12 mois
COTISATIONS			
	Collectivités locales [1]	362	318
	Industriels	953	895
	Autres membres		
SUBVENTIONS [2]			
	Etat (MEDDTL)	575	575
	ADEME Basemis	15	15
PRESTATIONS			
	Prestations d'entretien de parc d'appareils	151	150
	Prestations d'études et campagnes de mesure	127	123
	Autres produits		12
	Prestations d'étalonnage	15	15
SUBVENTIONS AFFECTÉES			
	Subvention sur programme spécifique	53	59
	Subventions sur programmes	298	235
	Subventions dédiées	109	33
MISES A DISPOSITION			
	Equiv de subv de mise a disposition	130	130
	SS TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 788**	**2 560**
PRODUITS FINANCIERS		2	1
PRODUITS EXCEPTIONNELS			1
QUOTE-PART DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		457	365
TOTAL PRODUITS		**3 247**	**2 927**

* cotisations industriels : sous réserve de déductibilté de la TGAP air due au titre de l'exercice

CHARGES	BP 2014	R 2014 12 mois
PROCESSUS OPERATIONNELS :		
MES : Mesures	762	743
CAMP : Campagnes de mesure et études	255	248
MOD : Modélisations et études	152	131
EMIS : Inventaire d'émissions et études	374	264
LAB : Laboratoire d'étalonnage	95	98
COM : Information et communication	370	268
ALIX : Alertes et indices	62	89
INNO : Recherche et développement	39	13
SS TOTAL CHARGES CENTRES / PROCESSUS OPERATIONNELS	**2 109**	**1 853**
PROCESSUS STRATEGIQUES ET SUPPORTS		
STJ/FIN/PRH/QAL : Stratégie, Partenariat, Management, Organisation	314	354
ARH/GEST/ASI : RH, Gestion, Syst. Infor.	297	282
CHARGES FINANCIERES D'EMPRUNT	20	22
SS TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**632**	**657**
AMORTISSEMENT (en attente ventilation)	474	405
PROVISION (pour dépréciation)	33	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1
TOTAL CHARGES	**3 247**	**2 916**
RÉSULTAT	**0**	**12**

annexe : 4

BUDGETS DE FONCTIONNEMENT 2015-2016
Air Pays de la Loire - Assemblée Générale 30 juin 2015

PRODUITS		REEL 2014	BP 2015	BP 2015 révisé	BP 2016
COTISATIONS					
	Collectivités locales [1]	318	386	403	407
	Industriels	895	987	970	1 031
	Autres membres				
SUBVENTIONS [2]					
	Etat (MEDDE)	575	615	558	563
	ADEME	15	15	55	60
PRESTATIONS					
	Prestations d'entretien de parc d'appareils	150	155	150	153
	Prestations d'études et campagnes de mesure	123	114	129	78
	Autres produits	12			
	Prestations d'étalonnage	15	15	18	18
SUBVENTIONS AFFECTÉES					
	Subvention sur programme spécifique	59			
	Subventions sur programmes	235	64	150	85
	Subventions dédiées	33			
MISES A DISPOSITION					
	Equiv de subv de mise a disposition	130	131	131	132
	SS TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 560**	**2 481**	**2 564**	**2 528**
PRODUITS FINANCIERS		1	2	2	2
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1			
QUOTE-PART DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		365	457	368	350
TOTAL PRODUITS		**2 927**	**2 940**	**2 935**	**2 880**

* cotisations industriels : sous réserve de déductibilté de la TGAP air due au titre de l'exercice

CHARGES	REEL 2014	BP 2015	BP 2015 révisé	BP 2016
PROCESSUS OPERATIONNELS :				
MES : Mesures	743	712	770	747
CAMP : Campagnes de mesure et études	248	306	263	237
MOD : Modélisations et études	131	145	154	161
EMIS : Inventaire d'émissions et études	264	224	229	249
LAB : Laboratoire d'étalonnage	98	86	92	89
COM : Information et communication	268	200	245	226
ALIX : Alertes et indices	89	62	57	53
INNO : Recherche et développement	13	37	42	41
SS TOTAL CHARGES CENTRES / PROCESSUS OPERATIONNELS	**1 853**	**1 773**	**1 852**	**1 804**
PROCESSUS STRATEGIQUES ET SUPPORTS				
STJ/FIN/PRH/QAL : Stratégie, Partenariat, Management, Organisation	354	278	297	297
ARH/GEST/ASI : RH, Gestion, Syst. Infor.	282	267	282	283
CHARGES FINANCIERES D'EMPRUNT	22	26	31	31
SS TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**657**	**571**	**610**	**611**
AMORTISSEMENT (en attente ventilation)	405	564	439	423
PROVISION (pour dépréciation)		33	35	40
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1			
TOTAL CHARGES	**2 916**	**2 940**	**2 935**	**2 880**
RÉSULTAT	**12**	**0**	**0**	**0**

annexe : 5

COTISATIONS, SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT EN EUROS TTC
2015 ACTUALISÉES ET 2016 PRÉVISONNELLES (Assemblée Générale du 30 juin 2015)

Etat	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	*Contrib Cplt 2014 sous conventionnement*	*Contrib Cplt 2014 affectée Subv Equip 2015*	TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie	615 000	75 000	690 000	575 000	62 570			637 570	557 750	49 280	607 030	563 300	170 000	733 300
Ademe	15 000			15 000				15 000	55 000			60 000		
Total collège Etat	**630 000**	**75 000**	**705 000**	**590 000**	**62 570**	**0**	**0**	**652 570**	**612 750**	**49 280**	**662 030**	**623 300**	**170 000**	**793 300**

	Collectivités locales	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	*Contrib Cplt 2014 sous conventionnement*	*Contrib Cplt 2014 affectée Subv Equip 2015*	TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
44	Département 44 (Cotisation)	25 600		25 600	25 300				25 300	25 600		25 600	25 900		25 900
	Nantes Métropole	101 300	25 000	126 300	100 300	25 000			125 300	101 300	25 000	126 300	102 300	25 000	127 300
	La Carene : communauté d'agglomération de la région Nazairienne et de l'Estuaire	31 200	11 000	42 200	30 900	11 000			41 900	31 200	11 000	42 200	31 500	11 000	42 500
	SM Scot Nantes Saint Nazaire	10 500		10 500	10 400				10 400	10 500		10 500	10 600		10 600
	COMPA : Communauté de commun	5 200		5 200	5 100				5 100	5 200		5 200	5 300		5 300
	Sous total Collectivités Locales 44	**173 800**	**36 000**	**209 800**	**172 000**	**36 000**	**0**		**208 000**	**173 800**	**36 000**	**209 800**	**175 600**	**36 000**	**211 600**
49	Commune d'Angers	10 300		10 300	0				0	0		0	0		0
	Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole	41 800	16 000	57 800	51 600	16 000			67 600	52 100	16 000	68 100	52 600	16 000	68 600
	Choletais	13 900	5 000	18 900	13 800	5 000			18 800	13 900	5 000	18 900	14 000	5 000	19 000
	Sous total Collectivités Locales 49	**66 000**	**21 000**	**87 000**	**65 400**	**21 000**	**0**		**86 400**	**66 000**	**21 000**	**87 000**	**66 600**	**21 000**	**87 600**
53	Communauté d'agglomération de La	13 900	5 000	18 900	13 800	5 000			18 800	13 900	5 000	18 900	14 000	5 000	19 000
	Commune de Mayenne	4 300		4 300	4 200				4 200	2 000		2 000	2 000		2 000
	Sous total Collectivités Locales 53	**18 200**	**5 000**	**23 200**	**18 000**	**5 000**	**0**		**23 000**	**15 900**	**5 000**	**20 900**	**16 000**	**5 000**	**21 000**
72	Commune du Mans**	52 100		52 100	31 260				31 260	52 100		52 100	52 600		52 600
	Sous total Collectivités Locales 72	**52 100**	**0**	**52 100**	**31 260**	**0**	**0**		**31 260**	**52 100**	**0**	**52 100**	**52 600**	**0**	**52 600**
85	La Roche sur Yon Agglomération	13 900	0	13 900	0				0	13 900	0	13 900	14 000	0	14 000
	Communauté de communes du Pays	2 300		2 300	2300				2300	2 300		2 300	2 300		2 300
	SYDEV (Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement de Vendée)	10 200		10 200	0				0	10 200		10 200	10 300		10 300
	Sous total Collectivités Locales 85	**26 400**	**0**	**26 400**	**2 300**	**0**	**0**		**2 300**	**26 400**	**0**	**26 400**	**26 600**	**0**	**26 600**
EPCI	EPCI **	0							0	0			0		
	Sous total EPCI	**0**	**0**	**0**	**0**				**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
REG	**Région des Pays de la Loire**	29 200	30 000	59 200	28 900	30 000			58 900	29 200	62 000	91 200	29 500	62 000	91 500
		20 000	32 000	52 000	51 000				51 000	40 000		40 000	40 000		40 000
	Sous total Région Pays de la Loire	**49 200**	**62 000**	**111 200**	**79 900**	**30 000**	**0**		**109 900**	**69 200**	**62 000**	**131 200**	**69 500**	**62 000**	**131 500**
	Total collège collectivités locales	**385 700**	**124 000**	**509 700**	**368 860**	**92 000**	**0**	**0**	**460 860**	**403 400**	**124 000**	**527 400**	**406 900**	**124 000**	**530 900**

* ** subvention de fonctionnement
** * sous réserve de participation

	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	*Contrib Cplt 2014 sous conventionnement*	*Contrib Cplt 2014 affectée Subv Equip 2015*	TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
REGION	**49 200**	**62 000**	**111 200**	**79 900**	**30 000**	**0**	**0**	**109 900**	**69 200**	**62 000**	**131 200**	**69 500**	**62 000**	**131 500**
DEPARTEMENTS	**25 600**	**0**	**25 600**	**25 300**	**0**	**0**	**0**	**25 300**	**25 600**	**0**	**25 600**	**25 900**	**0**	**25 900**
EPCI **	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
COMMUNES	**310 900**	**62 000**	**372 900**	**263 660**	**62 000**	**0**	**0**	**325 660**	**308 600**	**62 000**	**370 600**	**311 500**	**62 000**	**373 500**
Total Collectivités Locales	**385 700**	**124 000**	**509 700**	**368 860**	**92 000**	**0**	**0**	**460 860**	**403 400**	**124 000**	**527 400**	**406 900**	**124 000**	**530 900**

Associations et personnalités qualifiées:

	Associations agréées de protection de l'environnement, Associations agréées de consommateurs et autres Associations	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	*Contrib Cplt 2014 sous conventionnement*	*Contrib Cplt 2014 affectée Subv Equip 2015*	TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
REG	APSF association des pollinariums sentinelles de France	15		15	15				15	15		15	15		15
REG	France Nature Environnement Pays de la Loire	15		15	15				15	15		15	15		15
44	UDPN	15		15	15				15	15		15	15		15
44	Association Aerocap 44	15		15	15				15	15		15	15		15
44	Association Dongeoise des Zones à	15		15	15				15	15		15	15		15
49	Sauvegarde de l'Anjou	15		15	15				15	15		15	15		15
49	Rasema	15		15	15				15	15		15	15		15
49	Confédération de la consommation du logement et du cadre de vie (CLCV)	15		15	15				15	15		15	15		15
49	Association Choletaise d'Allergologi	15		15	15				15	15		15	15		15
53	Mayenne Nature Environnement	15		15	15				15	15		15	15		15
72	Air 72 (association des insuffisants respiratoires de la Sarthe)	15		15	15				15	15		15	15		15
72	Sarthe nature environnement	15		15	15				15	15		15	15		15
85	AVQV	15		15	15				15	15		15	15		15
85	Air Pur 85	15		15	15				15	15		15	15		15
	Total collège associations et personnalités qualifiées	**210**	**0**	**210**	**210**	**0**	**0**	**0**	**210**	**210**	**0**	**210**	**210**	**0**	**210**

	Industriels soumis à la taxe poll.at	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	*Contrib Cplt 2014 sous conventionnement*	*Contrib Cplt 2014 affectée Subv Equip 2015*	TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
44	EDF Cordemais	260 000		260 000	156 000	30 000			186 000	171 000	0	171 000	171 000	0	171 000
	TOTAL	210 000	20 000	230 000	210 000	70 000			280 000	213 000	20 000	233 000	275 000	15 000	290 000
	YARA France	75 800		75 800	75 000				75 000	75 000		75 000	75 000		75 000
	TEREOS SA	0		0					0	0		0	0		0
	Alcéa	23 200		23 200	23 000				23 000	23 000		23 000	23 200		23 200
	Arc-en-Ciel	9 700		9 700	9 600				9 600	8 400		8 400	8 500		8 500
	Grand Port Maritime de Nantes/Sair	8 300		8 300	8 200				8 200	8 300		8 300	8 400		8 400
	Medef 44	10		10					0	10		10	10		10
	Nadic	1 100		1 100	1 223				1 223	1 200		1 200	1 200		1 200
	AIRBUS*	20 200		20 200	18 778				18 778	18 800		18 800	19 000		19 000
	Cargill France ST Nazaire	18 500		18 500	18 300				18 300	22 000		22 000	22 200		22 200
	Cargill France Montoir								0	15 000		15 000	15 200		15 200
	SPEM						5 000		5 000	5 000		5 000	5 100		5 100
									0			0			0
	Armor	16 000		16 000	15 800				15 800	28 000		28 000	28 300		28 300
	STX France	6 500		6 500	7 883				7 883	7 800		7 800	7 900		7 900
	Sous total industriels 44	**649 310**	**20 000**	**669 310**	**543 784**	**100 000**	**5 000**	**0**	**648 784**	**596 510**	**20 000**	**616 510**	**660 010**	**15 000**	**675 010**
49	ALLTUB France SAS	8 800		8 800	8 700				8 700	8 800		8 800	8 900		8 900
	DALKIA Biomasse Angers	26 500	20 000		26 200	13 376			39 576	30 000	10 000	40 000	30 300	10 000	40 300
	DALKIA CHU Angers	2 400			5 000				5 000	5 000		5 000	5 100		5 100
	Michelin	12 700		12 700	10 909				10 909	10 900		10 900	11 000		11 000
	Soccram	500		500					0	0		0	0		0
	ISOVER Chemillé			0					0	0		0	0		0
	ZaCh System SA	8 700		8 700	8 600				8 600	8 700		8 700	8 800		8 800
	Sous total industriels 49	**59 600**	**20 000**	**30 700**	**59 409**	**13 376**	**0**	**0**	**72 785**	**63 400**	**10 000**	**73 400**	**64 100**	**10 000**	**74 100**
53	Cimenteries LAFARGE	171 000		171 000	171 000				171 000	171 000		171 000	171 000		171 000
	Séché Eco Industries			0	34 350				34 350	35 000		35 000	35 400		35 400
	Smeco	4 900		4 900	4 900				4 900	6 000		6 000	6 100		6 100
	Lhoist								0						
	Sous total industriels 53	**175 900**	**0**	**175 900**	**210 250**	**0**	**0**	**0**	**210 250**	**212 000**	**0**	**212 000**	**212 500**	**0**	**212 500**
72	Soccram	5 100		5 100	5 000				5 000	5 000		5 000	5 100		5 100
	LTR Allonnes	1 800		1 800	1 800				1 800	1 800		1 800	1 800		1 800
	COGESTAR2 Spay	11 700		11 700	5 680				5 680	11 600		11 600	11 700		11 700
	SEC	23 500		23 500	23 300				23 300	23 300		23 300	23 500		23 500
	Arjo wiggins			0					0			0			0
	Auto Chassis International	7 800		7 800	7 700				7 700	7 800		7 800	7 900		7 900
	BSN Medical	1 100		1 100	1 100				1 100	1 100		1 100	1 100		1 100
	ARDAGH MP WEST France SAS	14 000		14 000	13 900				13 900	13 500		13 500	13 600		13 600
	DALKIA (Ch Le Mans et Allonnes)	1 400		1 400	1 400				1 400	1 400		1 400	1 400		1 400
	STLN (Allonnes)	1 700		1 700					0	1 700		1 700	1 700		1 700
	GRT Gaz (Auvers le Hamon)	0		0					0	0		0	0		0
	SCB - COFELY (Sté Cogénération Bourray)	1 000		1 000					0	1 000		1 000	1 000		1 000
	Sous total industriels 72	**69 100**	**0**	**69 100**	**59 880**	**0**	**0**	**0**	**59 880**	**68 200**	**0**	**68 200**	**68 800**	**0**	**68 800**
85	Michelin	10 900		10 900	1 800				1 800	1 900		1 900	1 900		1 900
	SPBI - BJ Technologie (Chantiers Je	22 300		22 300	22 100				22 100	23 000		23 000	23 200		23 200
	Sous total industriels 85	**33 200**	**0**	**33 200**	**23 900**	**0**	**0**	**0**	**23 900**	**24 900**	**0**	**24 900**	**25 100**	**0**	**25 100**
	Total collège industriels	**987 110**	**40 000**	**1 027 110**	**897 223**	**113 376**	**5 000**	**0**	**1 015 599**	**965 010**	**30 000**	**995 010**	**1 030 510**	**25 000**	**1 055 510**

*

	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	*Contrib Cplt 2014 sous conventionnement*	*Contrib Cplt 2014 affectée Subv Equip 2015*	TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
la TGAP	978 800	40 000	1 018 800	889 023	113 376	5 000		1 007 399	956 700	30 000	986 700	1 022 100	25 000	1 047 100
Entreprises non assujetties	8 310	0	8 310	8 200	0	0		8 200	8 310	0	8 310	8 410	0	8 410
Total	987 110	40 000	1 027 110	897 223	113 376	5 000	0	1 015 599	965 010	30 000	995 010	1 030 510	25 000	1 055 510

Autofinancement	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	Contrib Cplt 2014 sous conventionnement		TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
Air Pays de la Loire			0						0					0
Total autofinancement	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Total tous collèges	**2 003 020**	**239 000**	**2 242 020**	**1 856 293**	**267 946**	**5 000**	**0**	**2 129 239**	**1 981 370**	**203 280**	**2 184 650**	**2 060 920**	**319 000**	**2 379 920**

	BP fonc 2015	BP équip 2015	TOTAL 2015	REEL Cotis Fonc 2014	REEL 2014 Subv Equip	*Contrib Cplt 2014 sous conventionnement*	*Contrib Cplt 2014 affectée Subv Equip 2015*	TOTAL 2014	BP fonc 2015 actualisé 29-04-15	BP équip 2015 actualisé 29-04-15	TOTAL appels 2015	BP fonc 2016	BP équip 2016	TOTAL 2016
Total collège collectivités locales	**385 700**	**124 000**	**509 700**	**368 860**	**92 000**	**0**	**0**	460 860	**403 400**	**124 000**	527 400	**406 900**	**124 000**	530 900
Total collège associations et pers	210	0	210	210	0	0	0	210	210	0	210	210	0	210
Total collège industriels	**987 110**	**40 000**	**1 027 110**	**897 223**	**113 376**	**5 000**	**0**	1 015 599	**965 010**	**30 000**	995 010	**1 030 510**	**25 000**	1 055 510
Total collège Etat	**630 000**	**75 000**	**705 000**	**590 000**	**62 570**	**0**	**0**	652 570	**612 750**	**49 280**	662 030	**623 300**	**170 000**	793 300
Total autofinancement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total tous collèges	**2 003 020**	**239 000**	**2 242 020**	**1 856 293**	**267 946**	**5 000**	**0**	2 129 239	**1 981 370**	**203 280**	2 184 650	**2 060 920**	**319 000**	2 379 920

annexe : 6 – budget d'investissement 2015

BUDGET INVESTISSEMENT 2015 AG du 25 juin 2014, révision AG du 30 juin 2015

1/ INSTRUMENTATION DE MESURE

1.1/ ACQUISITION D' ANALYSEURS (pour les polluants réglementés) en poste fixe ou mobile

Nbre et nature du matériel	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Typologie de la station	Date de mise en service prévue	Montant total	FINANCEURS – ETAT: Etat	COLLECTIVITES: Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	INDUSTRIELS: EDF	TOTAL	DALKIA	Autres: airpl	
Dept 44 /1 analyseur SO2	R	PLESDO		01/10/2015	10,8									10,8			
Dept 72 / 1 analyseur PM (1)	R	SOURCES		01/10/2015	33,6	11,0						18,0		4,6			
Besoin commun / vannes pour tests à distance sur TEOM	A	Stations		01/10/2015	12,0							4,0			8,0		
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
Sous totaux acquisitions					**56,4**	**11,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**22,0**	**0,0**	**15,4**	**8,0**	**0,0**	**56,4**
Dept 49 / Provision pour renouvellement analyseurs	R	Selon programme général de subventionnement d'équipements			1,0				0,8						0,2		
Dept 72 / Provision pour renouvellement analyseurs	R				0,0												
Besoins communs/Provision pour acquisition et renouvellement analyseurs, préleveurs (moyens mobiles…)	R				0,0												
Sous totaux provisions					**1,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,2**	**0,0**	**1,0**
Sous totaux par financeur				**TOTAL**	**57,4**	**11,0**	**0,0**	**0,0**	**0,8**	**0,0**	**0,0**	**22,0**	**0,0**	**15,4**	**8,2**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2015						**11,0**	**22,8**						**23,6**			**0,0**	**57,4**

1.2/ ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LES POLLUANTS Nouvellement réglementés (métaux lourds, HAP, benzène, ...) en

Nbre et nature du matériel	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Typologie de la station	Date de mise en service prévue	Montant total	FINANCEURS – ETAT: Etat	COLLECTIVITES: Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	INDUSTRIELS: EDF	TOTAL	DALKIA	Autres: airpl	
					0,0												
					0,0												
					0,0												
Sous totaux acquisitions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Depts / Provision pour acquisition et renouvellement analyseurs, préleveurs (moyens mobiles…)					0,0												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement analyseurs, préleveurs (moyens mobiles…)					0,0												
Sous totaux provisions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur				**TOTAL**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2015						**0,0**	**0,0**						**0,0**			**0,0**	**0,0**

2/ EQUIPEMENTS CONNEXES DIVERS

Description des équipements	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Lieu d'installation	Date de mise en service prévue	Montant total	FINANCEURS – ETAT: Etat	COLLECTIVITES: Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	INDUSTRIELS: EDF	TOTAL	DALKIA	Autres: airpl	
Dept 44 / climatisation	R	44	CHAUVNA	01/12/2015	**2,3**						2,3						
Dept 49 / climatisation	R	49	EXUPCH	01/12/2015	**2,4**		2,4										
Dept 44 / réfection cabine stations(1)	R	44	VHUGNA	01/12/2015	**2,4**						2,4						
Besoin commun / évacuation des gaz pendant étalonnage	A			01/12/2015	**1,8**										1,8		
Besoin commun / remplacement véhicule technique	R	Siège	Région	01/10/2015	**18,0**	12,6						5,4					
Besoin commun / véhicule hybride pour	R	Siège	Région	01/10/2015	**30,0**	15,0	1,5	1,5	2,0		5,0	5,0					
Besoin commun / remplacement véhicule Master	R	Siège	Région	01/10/2015	**21,0**	5,4						15,6					
Besoin commun / Complément mobiliers nouveaux locaux(1)	A	Siège	Nantes	01/08/2015	**2,3**		1,1	1,2									
					0,0												
					0,0												
Sous totaux acquisitions					**80,2**	**33,0**	**5,0**	**2,7**	**2,0**	**0,0**	**9,7**	**26,0**	**0,0**	**0,0**	**1,8**	**0,0**	**80,2**
Depts / Provision pour acquisition et renouvellement équipements connexes (cabines, climatiseurs…)					**0,0**												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement équipements connexes (véhicules, armoires de mesure…)					**0,0**												
Sous totaux provisions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur				**TOTAL**	**80,2**	**33,0**	**5,0**	**2,7**	**2,0**	**0,0**	**9,7**	**26,0**	**0,0**	**0,0**	**1,8**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2015						**33,0**	**45,4**						**1,8**			**0,0**	**80,2**

3 / INFORMATIQUE (Matériels, Logiciels, Installations)

Description des équipements	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Lieu d'installation	Date de mise en service prévue	Montant total	FINANCEURS – ETAT: Etat	COLLECTIVITES: Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	INDUSTRIELS: EDF	TOTAL	DALKIA	Autres: airpl	
Besoin commun / postes utilisateurs	R	siège	Région	15/03/2015	5,4					3,0	2,4						
Besoin commun / stations d'acquisition	R	terrain	Région	15/03/2015	21,3	4,2				6,0	4,7	6,4					
Besoin commun / mise à jour logiciels généraux	R	siège	Région	15/03/2015	1,2							1,2					
Besoin commun / développement logiciel SI métadonnées (1)	A	siège	Région	01/10/2015	4,6									4,6			
Besoin commun / logiciel de modélisation des quartiers (1)	A	siège	Région	01/09/2015	0,0												
					0,0												
Sous totaux acquisitions					**32,5**	**4,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**9,0**	**7,1**	**7,6**	**0,0**	**4,6**	**0,0**	**0,0**	**32,5**
Depts / Provision pour acquisition et renouvellement équipements informatiques	R	Selon programme général de subventionnement d'équipements			0,0												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement équipements informatiques	Acq/ren				0,0												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement équipements informatiques (matériels et logiciels de modélisation)	Acq/ren				0,0												
Sous totaux provisions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur			**TOTAL**		**32,5**	**4,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**9,0**	**7,1**	**7,6**	**0,0**	**4,6**	**0,0**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2015						**4,2**	**23,7**						**4,6**			**0,0**	**32,5**

4/ LABORATOIRE D'ÉTALONNAGE DE NIVEAU 2 (airpl.lab)

Description de l'opération	Objet (renouvellt,acquisition)	Lieu d'installation	Date de mise en service prévue	Montant total	FINANCEURS – ETAT: Etat	COLLECTIVITES: Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	INDUSTRIELS: EDF	TOTAL	DALKIA	Autres: airpl	
Besoin commun / débitmètre	R	Laboratoire	01/09/2015	1,2	0,6					0,6						
Besoin commun / multimètre	R	Laboratoire	01/09/2015	0,4	0,2					0,2						
Besoin commun / manomètre	R	Laboratoire	01/09/2015	0,5	0,3					0,3						
Besoin commun / générateur ER2 O3	R	Laboratoire	01/09/2015	16,8				8,4	1,2	7,2						
Besoin commun / 1 analyseur NO2(1)	R	Laboratoire	01/09/2015	14,3			2,3	4,8	0,8		6,4					
				0,0												
Sous totaux acquisitions				**33,2**	**1,1**	**0,0**	**2,3**	**13,2**	**2,0**	**8,3**	**6,4**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**33,2**
Besoins communs/Provision pour acquisition et renouvellement matériels laboratoire (analyseurs, diluteurs, générateurs, détendeurs…)	R	SIEGE		0,0												
Sous totaux provisions				**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur		**TOTAL**		**33,2**	**1,1**	**0,0**	**2,3**	**13,2**	**2,0**	**8,3**	**6,4**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2015					**1,1**	**32,2**						**0,0**			**0,0**	**33,2**

RECAPITULATIF - 2015

	Montant total	ETAT	COLLECTIVITES						INDUSTRIELS			AUTRES	
	203,3	**49,2**	**124,1**						**30,0**			**0,0**	**203,3**
		Etat	Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	EDF	TOTAL	DALKIA	CAF	
		49,2	5,0	5,0	16,0	11,0	25,1	62,0	0,0	20,0	10,0	0,0	
Dont acquisition		49,2	5,0	5,0	15,2	11,0	25,1	62,0	0,0	20,0	9,8	0,0	202,3
Dont provision		0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	1,0

budget d'investissement 2016

BUDGET INVESTISSEMENT 2016 prévision AG du 30 juin 2015

1/ INSTRUMENTATION DE MESURE

1.1/ ACQUISITION D' ANALYSEURS (pour les polluants réglementés) en poste fixe ou mobile

						FINANCEURS											
						ETAT	COLLECTIVITES						INDUSTRIELS			Autres	
Nbre et nature du matériel	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Typologie de la station	Date de mise en service prévue	**Montant total**	Etat	Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	EDF	TOTAL	DALKIA	airpl	
Besoin commun / vannes pour tests à distance sur TEOM	A	Stations		01/09/2016	12,1					2,0	4,1	6,0					
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
Sous totaux acquisitions					**12,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**2,0**	**4,1**	**6,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**12,1**
Dept 49 / Provision pour renouvellement analyseurs	R	Selon programme général de subventionnement d'équipements			5,0				5,0								
Dept 72 / Provision pour renouvellement analyseurs	R				0,0												
Besoins communs/Provision pour acquisition et renouvellement analyseurs, préleveurs (moyens mobiles...)	R				0,0												
Sous totaux provisions					**5,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**5,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**5,0**
Sous totaux par financeur				**TOTAL**	**17,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**5,0**	**2,0**	**4,1**	**6,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2016						**0,0**	**17,1**						**0,0**			**0,0**	**17,1**

1.2/ ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LES POLLUANTS Nouvellement réglementés (métaux lourds, HAP, benzène, ...) en poste fixe ou mobile

						FINANCEURS											
						ETAT	COLLECTIVITES						INDUSTRIELS			Autres	
Nbre et nature du matériel	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Typologie de la station	Date de mise en service prévue	**Montant total**	Etat	Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	EDF	TOTAL	DALKIA	airpl	
Besoin commun / analyseur Partisol(1)	R			01/09/2016	16,7	0,7						16,0					
Dept 44 / analyseur de Spéciation PM	A	Nantes		01/09/2016	215,0	150,0						40,0		15,0	10,0		
					0,0												
Sous totaux acquisitions					**231,7**	**150,7**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**56,0**	**0,0**	**15,0**	**10,0**	**0,0**	**231,7**
Depts / Provision pour acquisition et renouvellement analyseurs, préleveurs (moyens mobiles...)					0,0												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement analyseurs, préleveurs (moyens mobiles...)					0,0												
Sous totaux provisions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur				**TOTAL**	**231,7**	**150,7**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**56,0**	**0,0**	**15,0**	**10,0**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2016						**150,7**	**56,0**						**25,0**			**0,0**	**231,7**

2/ EQUIPEMENTS CONNEXES DIVERS

						FINANCEURS											
						ETAT	COLLECTIVITES						INDUSTRIELS			Autres	
Description des équipements	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Lieu d'installation	Date de mise en service prévue	**Montant total**	Etat	Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	EDF	TOTAL	DALKIA	airpl	
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
					0,0												
Sous totaux acquisitions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Depts / Provision pour acquisition et renouvellement équipements connexes (cabines, climatiseurs…)					**0,0**												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement équipements connexes (véhicules, armoires de mesure...)					**0,0**												
Sous totaux provisions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur				**TOTAL**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	
(1) en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2016						**0,0**	**0,0**						**0,0**			**0,0**	**0,0**

3 / INFORMATIQUE (Matériels, Logiciels, Installations)

Description des équipements	Objet (renouvellt, acquisition)	Lieu d'installation	Lieu d'installation	Date de mise en service prévue	Montant total	FINANCEURS – ETAT: Etat	COLLECTIVITES: Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	INDUSTRIELS: EDF	TOTAL	DALKIA	Autres: airpl	
Besoin commun / postes utilisateurs	R	siège	Région	01/09/2016	7,2	1,8				2,0	3,4						
Besoin commun / stations d'acquisition	R	terrain	Région	01/09/2016	15,0	7,5					7,5						
Besoin commun / mise à jour SI	R	siège	Région	01/09/2016	15,0	10,0	1,0	1,0	3,0								
Besoin commun / évolutions infrastructures matérielles et logicielles	A	siège	Région	01/09/2016	13,8		2,0	2,0	2,0	3,0	4,8						
Besoin commun / développement logiciel SI métadonnées [1]	A	siège	Région	01/09/2016	18,0		2,0	2,0	6,0	4,0	4,0						
Besoin commun / borne DCET	A	siège	Région	01/09/2016	1,2						1,2						
Sous totaux acquisitions					**70,2**	**19,3**	**5,0**	**5,0**	**11,0**	**9,0**	**20,9**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**70,2**
Depts / Provision pour acquisition et renouvellement équipements informatiques	R	Selon programme général de subventionnement d'équipements			0,0												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement équipements informatiques	Acq/ren				0,0												
Besoins communs / Provision pour acquisition et renouvellement équipements informatiques (matériels et logiciels de modélisation)	Acq/ren				0,0												
Sous totaux provisions					**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur			**TOTAL**		**70,2**	**19,3**	**5,0**	**5,0**	**11,0**	**9,0**	**20,9**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	
[1] en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2016						**19,3**	**50,9**						**0,0**			**0,0**	**70,2**

4/ LABORATOIRE D'ÉTALONNAGE DE NIVEAU 2 (airpl.lab)

Description de l'opération	Objet (renouvellt,acquisition)	Lieu d'installation	Date de mise en service prévue	Montant total	FINANCEURS – ETAT: Etat	COLLECTIVITES: Agglo. Cholet	Agglo. Laval	Angers Loire Métropole Commune Angers	CARENE	Nantes Métropole	Région	INDUSTRIELS: EDF	TOTAL	DALKIA	Autres: airpl	
				0,0												
				0,0												
				0,0												
				0,0												
				0,0												
				0,0												
Sous totaux acquisitions				**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Besoins communs/Provision pour acquisition et renouvellement matériels laboratoire (analyseurs, diluteurs, générateurs, détendeurs…)	R	SIEGE		0,0												
Sous totaux provisions				**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Sous totaux par financeur			**TOTAL**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	
[1] en complément du solde de subventions ou provisions antérieures à 2016					**0,0**	**0,0**						**0,0**			**0,0**	**0,0**

RECAPITULATIF - 2016

	Montant total	ETAT	COLLECTIVITES						INDUSTRIELS			AUTRES	
	319,0	**170,0**	**124,0**						**25,0**			**0,0**	**319,0**
		Etat	**Agglo. Cholet**	**Agglo. Laval**	**Angers Loire Métropole Commune Angers**	**CARENE**	**Nantes Métropole**	**Région**	**EDF**	**TOTAL**	**DALKIA**	**CAF**	
		170,0	**5,0**	**5,0**	**16,0**	**11,0**	**25,0**	**62,0**	**0,0**	**15,0**	**10,0**	**0,0**	
Dont acquisition		**170,0**	**5,0**	**5,0**	**11,0**	**11,0**	**25,0**	**62,0**	**0,0**	**15,0**	**10,0**	**0,0**	314,0
Dont provision		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**5,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	5,0

annexe : 7

Répartition des subventions d'équipement 2015 actualisées et 2016 prévisionnelles (en k€ TTC)

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN kEUROS TTC

2015 ACTUALISÉES ET 2016 PRÉVISONNELLES - AG DU 30/06/15

2015		2016	
Collectivités locales	**Montant**	***Collectivités locales***	**Montant**
Région	62,00	Région	62,00
Nantes Métropole	25,00	Nantes Métropole	25,00
CARENE	11,00	CARENE	11,00
Angers Loire Métropole + Commune Angers	16,00	Angers Loire Métropole + Commune Angers	16,00
Agglo. Cholet	5,00	Agglo. Cholet	5,00
Agglo. Laval	5,00	Agglo. Laval	5,00
TOTAL Collectivités locales	**124,00**	**TOTAL Collectivités locales**	**124,00**
Industriels soumis à la taxe poll.atm.		***Industriels soumis à la taxe poll.atm.***	
EDF	0,00		
TOTAL	20,00	TOTAL	15,00
DALKIA	10,00	DALKIA	10,00
TOTAL Industriels	**30,00**	**TOTAL Industriels**	**25,00**
Etat		***Etat***	
Etat	49,28	Etat	170,00
TOTAL Etat	**49,28**	**TOTAL Etat**	**170,00**
Autres financeurs		***Autres financeurs***	
			0,00
TOTAL Autres financeurs	**0,00**	**TOTAL Autres financeurs**	**0,00**
Réserves		***Réserves***	
Autofinancement	0,00	Autofinancement	0,00
TOTAL autofinancement	**0,00**	**TOTAL autofinancement**	**0,00**
TOTAL GENERAL	**203,3**	**TOTAL GENERAL**	**319,0**

* subvention d'équipement : sous réserve de déductibilté de la TGAP air due au titre de l'exercice

airpays de la loire

5 rue Edouard Nignon – CS 70709 – 44307 Nantes cedex 3

Tél + 33 (0)2 28 22 02 02

Fax + 33 (0)2 40 68 95 29

contact@airpl.org

air pays de la loire
www.airpl.org